



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



ETUDE DES REVENUS DES MENAGES DES PASTEURS ET AGROPASTEURS EN MAURITANIE

RAPPORT FINAL



Février 2017



Burkina Faso



Mali



Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

Unité Conseil Appui au Développement (UCAD-Conseil), 28, Avenue Moctar Ould Daddah -
Immeuble 4001/314. E-mail ucadconseil@yahoo.fr tél : 00 222-45 29 06 29 Nouakchott-Mauritanie

REMERCIEMENTS

Le présent rapport est relatif à l'étude de référence de l'analyse socioéconomique des revenus des ménages pastoraux et agropastoraux des unités Eco-Pastorales (UEP) 1, 2, 3, 4, 5 et 6, qui concernent les Wilayas du Hodh Echarchhi, Hodh El Gharbi, Assaba, Tagant, Guidimkha, Gorgol et Trarza et qui a porté sur 527 ménages répartis entre 127 villages.

Le présent rapport porte exclusivement sur une analyse quantitative des revenus et dépenses des ménages de la zone d'intervention du PRAPS.

Les résultats obtenus sont le fruit d'un véritable effort collectif qui a mobilisé une expertise aussi bien privée de spécialistes de l'économie pastorale et des analyses statistiques que le personnel de terrain du Groupement National des Eleveurs (GNAP), la Direction des Politiques, de Coopération et du Suivi Evaluation (DPCSE), l'Office National de la Statistique (ONS), l'UCP du PRAPS-MR Responsable de la Composante 4 du PRAPS et l'appui précieux du consultant du CILSS.

Ce rapport tient lieu d'occasion solennelle pour remercier aussi chaleureusement que possible, les Administrations territoriales et communales, les services déconcentrés et notamment, les Délégués régionaux de l'élevage, les Organisations de la société civile dans les Wilayas (GNAP, ODZASAM, GLOBE, APES, ANDB, GRADD) pour leur disponibilité et leur appui lors de la mission de terrain.

Nous remercions également tous les membres des ménages d'éleveurs qui, ont participé aux séances de Focus groupe et d'interviews individuelles malgré leurs multiples occupations et parfois à des heures tardives de la nuit.

Table des matières

Chapitre 1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION	7
1.1 Objectif principal de l'étude.....	9
1.2 Bref rappel du projet PRAPS-Mauritanie	9
Chapitre 2 - DEMARCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE	13
2.1 Définition de concept.....	13
2.1.1 Sources de revenu : Détermination des sources potentielles de revenus	13
2.1.2 Dépenses des ménages	14
2.1.3 Définition du ménage	14
2.2 Démarche méthodologique	14
2.2.1 Echantillonnage des unités d'enquête.....	14
2.2.1.1 Base de sondage	14
2.2.1.2 Echantillon	15
2.2.1.3 Répartition de l'échantillon par strates et tirage de l'échantillon	16
2.2.1.4 Méthode de tirage.....	16
✓ Tirage de village (tirage au 1er degré).....	16
✓ Tirage des ménages (tirage au second degré).....	16
2.2.2 Formation des enquêteurs et des superviseurs	16
2.2.3 Phase de pré-enquête.....	17
2.2.3.1 Organisation.....	18
2.2.3.2 Constat et difficultés rencontrées.....	18
2.2.4 Outils de collecte des données.....	18
2.3 Déroulement de la mission de collecte d'informations	19
Chapitre 3 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CARACTERISATION DU CHEPTEL DES MENAGES	20
3.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages (agro) pastoraux	20
3.1.1 Profil des chefs de ménages	20
3.1.2 Composition des ménages	22
3.1.3 Caractéristiques socio-économiques des ménages	25
3.2 Niveau d'activités des ménages	25
3.2.1 Sources de revenu des ménages.....	25
3.2.2 Composition des troupeaux en espèces.....	26
3.3 Catégorie des (agro) pasteurs et répartition des catégories par zone	28
3.3.1 Catégories des (agro) pasteurs	28
3.3.2 Répartition des agropasteurs par zones	29

3.3.2.1 Profils régionaux des ménages agropasteurs	29
3.3.2.2 Répartition des ménages agropasteurs par Unité Eco pastorale (UEP)	30
3.3.3 Variation de stock du cheptel	30
3.4 Production moyenne journalière de produits laitiers par saison, catégorie et par zone	32
Chapitre 4 : ANALYSES DES REVENUS MONETAIRES DES MENAGES (AGRO) PASTORAUX	34
4.1 Revenu issu de la vente de produits laitiers	36
4.2 Revenu issus de la vente d'animaux sur pieds par saison, catégorie et zone	38
4.3 Revenus issus des produits agricoles et de cueillette par saison, par catégorie et par zone	39
4.4 Autres revenus des ménages par catégorie et par zone	41
4.5 Part des différentes catégories de revenus par rapport au revenu global par saison et zone	43
4.6 Distribution des revenus monétaires (indice d'inégalité de GINI et courbe de Lorenz) par saison catégorie et zone	43
Chapitre 5 : ANALYSE DES DEPENSES DES ALIMENTAIRES MENAGES (AGRO) PASTORAUX	45
5.1 Structure des dépenses totales des ménages	45
5.2 Dépenses alimentaires des ménages agro pastoraux par saison, catégorie et zone	46
Chapitre 6 : DEPENSES NON ALIMENTAIRES DES MENAGES PAR SAISON, CATEGORIE ET ZONE	49
Chapitre 7 : RATIOS DE COUVERTURE DES DEPENSES DES MENAGES (AGRO) PASTORAUX	52
6.1 Couverture des dépenses par les revenus monétaires en fonction des catégories d'éleveurs	52
6.2 Couverture des dépenses par les revenus monétaires par zone	52
6.3 Seuil de survie des ménages par catégorie et zone	53
Chapitre 7 : L'AUTOCONSOMMATION : UN COMPLEMENT ESSENTIEL POUR LES MENAGES (AGRO) PASTORAUX	55
7.1 Revenus avec autoconsommation par saison, catégorie et zone	55
7.2 Réévaluation de l'ensemble des indicateurs précédents en tenant compte de l'autoconsommation	56
7.3 Analyse des revenus et dépenses selon le sexe	57
7.3.1 L'analyse des sources de revenus sexospécifiques au sein du ménage et la détermination de leur provenance	57
7.3.2 L'analyse de l'accès et le contrôle sexospécifique des différentes ressources pastorales	58
7.3.3 L'analyse de la prise de décision sexospécifique pour les dépenses au sein du ménage des pasteurs et agropasteurs	59
Conclusion	60

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des villages selon les UEP et la taille	15
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon les villages et les ménages.....	16
Tableau 3 : Répartition de l'échantillon selon les wilayas en pourcentage.....	19
Tableau 4: Structure du ménage selon le sexe dans les wilayas.....	20
Tableau 5 : Age moyen du Chef de ménage par wilaya.....	21
Tableau 6 : Taille moyenne des ménages par wilaya	23
Tableau 7 : Structure de l'âge de la population selon le sexe.....	24
Tableau 8 : Composition du troupeau	27
Tableau 9 : Classification des éleveurs selon la taille du cheptel.....	28
Tableau 10 : Caractéristiques des éleveurs selon la zone Eco pastorale et la wilaya (en %)	30
Tableau 11 : Variation de stock du cheptel des ménages pastoraux selon leurs catégories	31
Tableau 12 : Production moyenne de lait(en litre)	33
Tableau 13 : Revenus tirés de la vente de lait et de produits laitiers selon la saison et par catégorie d'éleveurs	36
Tableau 14 : Revenus tirés de la vente de lait et de produits laitiers par wilaya	37
Tableau 15 : Revenus tirés de la vente de lait et de produits laitiers par zone Ecopastorale.....	37
Tableau 16 : Revenus tirés de la vente de bétails sur pied selon la saison et par catégorie d'éleveurs .	38
Tableau 17 : Revenus tirés de la vente de bétails sur pied par wilaya.....	39
Tableau 18 : Revenus tirés de la vente de bétails sur pied par zone éco-pastorale	39
Tableau 19 : Revenus tirés de produits agricoles selon la saison et par catégorie d'éleveurs	40
Tableau 20 : Revenus tirés de la vente de produits agricoles par wilaya	40
Tableau 21 : Revenus tirés de produits agricoles par zone Ecopastorale	41
Tableau 22 : Autres revenus selon la saison et par catégorie d'éleveurs.....	42
Tableau 23 : Autres revenus par wilaya	42
Tableau 24 : Autres revus par zone Ecopastorale	42
Tableau 25 : Répartition de revenu par source et par saison	43
Tableau 26 : Dépense alimentaire moyenne selon la saison et par catégorie d'éleveurs (en MRO).....	47
Tableau 27 : Dépense alimentaire moyenne selon la saison et par wilaya (en MRO)	47
Tableau 28 : Dépense non alimentaire moyenne selon la saison et par quintile, catégories d'éleveurs, wilaya, UEP (en MRO)	50
Tableau 29 : Ratio de couverture des dépenses totales par le revenu monétaires selon la catégorie d'éleveurs	52
Tableau 30 : Ratio de couverture des dépenses totales par le revenu monétaires selon les UEP et les wilayas.....	53
Tableau 31 : Part des dépenses de subsistance sur les dépenses totales des ménages selon les quintiles, les UEP, les wilayas (en %).....	54
Tableau 32 : Part de l'autoconsommation sur les dépenses totales des ménages selon les quintiles, les UEP, les wilayas (en %)	55
Tableau 33 : Revenu moyen des ménages intégrant l'autoconsommation, ratio de couverture selon les quintiles, les UEP, les wilayas.....	56
Tableau 34 : Profils et typologies des ménages selon le sexe des chefs (en %).....	57
Tableau 35 : Structure et niveau des revenus moyens annuels des ménage selon le sexe du CM (en %)	59

Liste des graphiques

Graphique 1: Distribution de l'âge des chefs de ménages.....	21
Graphique 2: Comparaison de l'âge moyen des chefs de ménage par wilaya.....	21
Graphique 3: Niveau d'alphabétisation	22
Graphique 4 : Niveau d'instruction	22
Graphique 5 : Comparaison de la taille moyenne du ménage par wilaya	23
Graphique 6 : Pyramide des âges de la population.....	24
Graphique 7 : Etat d'activité selon la wilaya.....	25
Graphique 8 : Activité principale selon la wilaya	26
Graphique 9 : Activité secondaire pratiqués par les actifs	26
Graphique 10 : Composition des troupeaux selon la wilaya (en %)	28
Graphique 11 : Composition moyenne du cheptel des ménages selon leur catégorie.....	29
Graphique 12 : Raisons de pertes animales (en %)	32
Graphique 13 : Part de l'autoconsommation de lait dans la production totale	33
Graphique 14 : Structure des revenus des ménages agropastoraux selon leur catégorie (en %)	35
Graphique 15 : Indice de Gini pour la saison et la catégorie des agropasteurs	44
Graphique 16 : Courbe de Lorentz associée au revenu global des (agro)pasteurs	44
Graphique 17 : Dépenses totales moyennes des ménages selon les catégories d'éleveurs, les quintiles de dépenses (en MRO)	45
Graphique 18 : Distribution des dépenses alimentaires (depalim) et dépenses totales (deptot) (en MRO) selon les catégories d'éleveurs.....	46
Graphique 19 : Part des dépenses non alimentaires sur les dépenses totales selon les catégories d'éleveurs (en %).....	49
Graphique 20 : Part des différents postes de dépenses non alimentaire (en %)	50
Graphique 20 : Part des dépenses de subsistance sur les dépenses totales des ménages selon la catégorie d'éleveurs (en %).....	54
Graphique 21 : Proportion de ménages ayant tiré un revenu selon les différentes sources selon le sexe du CM (en %)	58

Acronymes

CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS	Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
EPCV	Enquête Permanente sur Conditions de Vie des Ménages
GNAP	Groupement National des Associations Agropastorales
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
ONS	Office National de la Statistique
PIB	Produit Intérieur Brut
PPCB	Péripneumonie Contagieuse Bovine
PPR	Peste des Petits Ruminants
ProGRN	Programme de Gestion des Ressources Naturelles
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SONADER	Société Nationale de l'Aménagement Rural
UEMOA	Unité Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UEP	Unité Eco-Pastorale

Chapitre 1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Située dans la partie occidentale du désert, entre les 15 et 17ème degré de latitude nord, les 5ème et 7ème degrés de longitude ouest, la Mauritanie est limitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud par le Sénégal, à l'est et au sud-est par le Mali, au nord par l'Algérie et au nord-ouest par le Sahara occidental. La Mauritanie est par excellence le pays le plus aride du Sahel et le plus vaste, désertique à plus de 75%, avec une superficie de 1 030 700 km².

La Mauritanie est peuplée de plus de trois millions et demi d'habitants (3 537 368 habitants, RGPH 2013) avec un taux d'accroissement annuel de sa population de 2,77% entre 2000 et 2013. Le pays dispose des ressources naturelles importantes : minéraux de fer, d'or et de cuivre, du pétrole en faibles quantités et du gaz dans l'offshore, ainsi qu'une côte des plus poissonneuses du monde (près de 750 km). Elle est en outre irriguée au Sud par le fleuve Sénégal. L'élevage extensif et les cultures irriguées et sous pluie constituent les activités traditionnelles de la population en milieu rural. En dépit de ce potentiel, l'économie mauritanienne est fortement vulnérable aux chocs exogènes et aux changements climatiques dont les effets deviennent de plus en plus évidents.

Au plan économique, le revenu national brut par habitant est estimé à 1 270 dollars courants en 2014. Au cours des quinze dernières années (2001-2015), la croissance a connu d'importantes fluctuations. Les comptes économiques (2014) montrent une prépondérance du secteur tertiaire (39 % du PIB courant), suivi par le secondaire (33,6 %) et le primaire (21,6 %). La part des activités extractives est passée de 12,2 % en 2006 à 25,2 % en 2013 et à 17,2 % en 2014.

Le secteur primaire, représentant en moyenne 31% du Produit intérieur brut (PIB) entre 2001 et 2015, a enregistré une croissance d'environ 2,7% sur la période avec des fluctuations irrégulières suite aux contreperformances résultant des facteurs climatiques. Il constitue l'un des piliers de l'économie mauritanienne, générant des emplois pour environ 28% de la population active en 2013 (RGPH). Les activités extractives ont représenté en moyenne 12,4% du PIB pour une contribution moyenne à la croissance réelle de 0,8% sur la période. Les activités du secteur tertiaire, représentant en moyenne 33,5% du PIB entre 2001 et 2015, occupent environ 64,2% de la population active selon les résultats de l'EPCV (2014). Ces activités, fortement informelles, ont contribué à plus de la moitié de la croissance réelle du PIB sur la période avec une plus grande contribution au cours des cinq dernières années.

La Mauritanie est un pays d'élevage par vocation. Elle dispose d'importants troupeaux dont les effectifs ont été évalués à 16 millions d'ovins et de caprins, 1,6 million de bovins et 1,4 million de camelins. L'élevage extensif ou d'animaux sur pieds est le système d'élevage dominant en Mauritanie, il est caractérisé par des déplacements alternatifs et saisonniers. Ce

mode d'élevage est parfaitement adapté au milieu notamment à la disponibilité des ressources fourragères qui est très dépendante de la nature des précipitations

Les activités de l'élevage globalement informelles, ont enregistré une évolution positive entre 2001 et 2015 contribuant de façon significative à la croissance réelle du produit intérieur brut. Le poids du secteur de l'élevage (23,4%) dans le PIB est en baisse depuis 2010 entraînant ainsi une faible croissance réelle moyenne de 2,7% par an sur la période en raison de sa forte dépendance aux aléas climatiques.

Le développement de la filière pastorale, qui fournit la quasi-totalité des animaux sur pieds commercialisés, est limité par un certain nombre de contraintes en amont et en aval réduisant ainsi ses capacités de résilience. Parmi ces contraintes, on peut citer principalement : (i) les épidémies et les crises sociales transfrontalières, (ii) un cadre institutionnel caractérisé par un système de conseil rural faible en ressources humaines qualifiées, une recherche-développement peu développée, une capacité de suivi et de contrôle insuffisante ainsi que l'absence d'un recensement des effectifs du cheptel, (iii) la quasi absence de mécanismes de financement et de formation appropriés pouvant créer de nouveaux revenus pour les ménages pastoraux vulnérables, (iv) le déficit d'infrastructures hydrauliques, sécurité (transfrontalier des transhumants et des bétails), de passage, de repos du bétail facilitant la mobilité dans l'espace, et (v) le déficit d'infrastructures d'accès au marché et à la commercialisation.

Face à cette situation et afin de trouver des réponses à ces contraintes l'Etat avec l'appui de la Banque Mondiale et la collaboration avec les pays du CILSS a mis en place le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) qui concerne six pays sahéliens membres du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, CILSS, (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) est une émanation de la Déclaration de Nouakchott, suite au forum de haut niveau sur le pastoralisme organisé à Nouakchott en octobre 2013 sous l'égide du Gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie, la Banque Mondiale, le CILSS et les organisations d'intégration régionale comme la CEDEAO et l'UEMOA.

Cette déclaration appelle à «sécuriser le mode d'existence et les moyens de production des populations pastorales et à accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30% dans les six pays concernés au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs dans un horizon de 5 à 10 ans ».

Doté d'une enveloppe financière de 248 millions de dollars US financée par la Banque Mondiale, le projet comporte des réalisations nationales qui seront mises en œuvre par les pays et une dimension régionale de coordination et de mise en œuvre d'activités de nature régionale, sous la responsabilité du CILSS, mandaté par les pays pour coordonner le projet.

Les projets nationaux et transfrontaliers ainsi formulés et leur dimension régionale seront mis en œuvre afin de sécuriser les activités pastorales, d'accroître le poids économique de l'élevage et d'augmenter durablement les revenus des communautés pastorales et agro-pastorales à travers cinq grandes composantes à savoir : i) Amélioration de la santé animale ; ii) Amélioration de la gestion des ressources naturelles ; iii) Facilitation de l'accès aux marchés ; iv) Gestion des crises pastorales ; v) Gestion du projet et appui institutionnel.

L'élevage pastoral sahélien joue un rôle prépondérant dans l'économie des pays de l'Afrique de l'Ouest. Avec une grande diversité d'espèces élevées, il contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et urbains et constitue le pivot des revenus des ménages pastoraux.

Le déficit constaté entre le disponible des informations fiables sur les indicateurs économiques clés des pasteurs, affecte souvent la planification des programmes publics et mettre en cause leurs résultats, surtout en Mauritanie où le système d'information statistique est caractérisé par un certain nombre d'insuffisance et d'absence d'éléments importants. Tous ces éléments constituent des obstacles pour disposer d'un système de suivi et d'analyse.

1.1 Objectif principal de l'étude

L'objectif principal de l'étude s'inscrit dans la perspective de la constitution d'une situation de référence du PRAPS-MR. Elle a des objectifs spécifiques multiples qui sont :

- L'identification des indicateurs économiques clés des revenus des ménages qui pourront être renseignés et comparés au besoin dans le cadre de l'évaluation finale du projet.
- La collecte des informations essentielles sur les revenus des ménages des pasteurs et agropasteurs en vue de connaître l'ampleur de chacun d'eux ainsi que sa contribution à l'économie des ménages dans des zones représentatives du champ d'intervention du PRAPS-MR.

L'objectif de la mission est de réaliser le travail d'enquête et d'analyse de données auprès des villages présélectionnés en étroite collaboration avec le PRAPS pour donner une vision claire sur la situation économique des ménages agropastoraux. Outre, l'administration du questionnaire ménage au niveau de certains villages, ceci nécessite un travail préalable de sensibilisation, où plusieurs rencontres devront être faites notamment avec les associations des éleveurs, les services techniques déconcentrés du Ministère de l'Elevage, etc. pour faire l'état des lieux et préparer l'installation des enquêteurs.

1.2 Bref rappel du projet PRAPS-Mauritanie

Le PRAPS s'inscrit dans la volonté du gouvernement mauritanien à relever les contraintes réduisant la mobilité des pasteurs, l'accès aux ressources pastorales et une meilleure insertion de l'activité pastorale dans l'économie du pays. Le projet a pour principal objectif d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agro-pasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays Sahéliens, et améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences.

Le projet s'articule autour de cinq composantes :

COMPOSANTE1:

Améliorer la santé animale
La situation sanitaire du cheptel est caractérisée par la présence de certaines maladies transfrontalières qui apparaissent sous forme de foyers épidémiques causant dans la plupart de cas des pertes économiques importantes particulièrement dans le système d'élevage pastoral. Parmi ses maladies, la Peste des Petits Ruminants, la Péripneumonie

Contagieuse Bovine, la Pasteurellose, la Fièvre de la Vallée du Rift, la Dermatose nodulaire, la Clavelée et la Fièvre

aphteuse. Malgré la mise en place, depuis plusieurs années, d'un programme de lutte approprié ; les taux de morbidité persistent à des niveaux parfois, élevés (cas de la peste des petits ruminants). Cette situation est aggravée par des défaillances marquées dans le dispositif de contrôle des maladies notamment, le réseau de surveillance épidémiologique, les campagnes de vaccination de masse et les capacités opérationnelles des services régionaux de santé animale. Ainsi, le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel (PRAPS), vient au point nommé pour renforcer la gouvernance vétérinaire en général et en particulier, les services vétérinaires publics et privés pour mener à bien les programmes de lutte contre les maladies transfrontalières.

Objectif de la composante : L'objectif de cette composante est de réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies animales prioritaires, notamment les maladies transfrontalières et l'amélioration des productions animales dans les zones pastorales à travers: (i) l'amélioration de la couverture vaccinale contre la PPR et la PPCB, respectivement, à hauteur de 40% et 80% et (ii) l'appui au système national de surveillance épidémiologique et de contrôle des médicaments vétérinaires. Elle comprend deux sous-composantes : (i) le renforcement des capacités des services vétérinaires et des dispositifs institutionnels, (ii) la modernisation des infrastructures, surveillance et contrôle harmonisés de maladies animales prioritaires.

a. Présentation du Projet PRAPS-Mauritanie

- ◎ Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) découle de la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme, adoptée le 29 octobre 2013 ;
- ◎ Projet régional pour 6 pays Sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et Sénégal) ;
- ◎ Coordination régionale : CILSS ;
- ◎ Coordination nationale : UCP PRAPS-MR ;
- ◎ Durée : 6 ans (2015-2021) ;
- ◎ Financement : 49,9 Millions \$ USD dont 45 millions \$ USD (soit 90 %) de fonds IDA/Banque Mondiale, 2,6 millions \$ USD (5%) du Gouvernement mauritanien et 2,3 millions \$ USD (5%) des bénéficiaires.

b. Déclaration de Nouakchott : Cette déclaration appelle à : « Sécuriser le mode d'existence et les moyens de production des populations Pastorales et d'accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30% dans les six pays concernés au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs dans un horizon de 5 à 10 ans ».

c. Zones d'intervention du projet : Le PRAPS-MR intervient selon les principaux axes de transhumance dans 6 zones Eco pastorales (zones transfrontalières) au niveau de 10 wilayas (Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh Gharbi,

COMPOSANTE 2 : Améliorer la gestion des ressources naturelles : La question de l'accès aux ressources naturelles est cruciale, en Mauritanie, et constitue une priorité du gouvernement. La gestion des ressources naturelles (GR) est affectée par différents facteurs dont certains portent sur la disponibilité et d'autres rendent difficile l'accès. Dans le domaine pastoral, les sécheresses répétitives depuis 1970 liées aux changements climatiques, les feux de brousse, le sureffectif des cheptels affectent le processus de renouvellement de la végétation fourragère. Beaucoup de facteurs rendent difficiles, aux populations, l'accès et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Les plus importants sont: (i) l'occupation anarchique et incontrôlée des espaces pastoraux par l'agriculture pluviale (cultures pluviales dans des zones de pâturages à proximité des points d'eau d'abreuvement du bétail et/ou sur les axes de pistes de transhumance), (ii) une distribution non rationnelle des points d'eau, excessive par endroits (10323 points d'eau productifs peu affectés par la salinité dans l'ensemble des wilayas et dont 4800 se trouvent dans la zone du projet) et dont beaucoup sont délabrés, (iii) les conflits sociaux notamment entre agriculteurs et pasteurs.

Le Gouvernement, dans ses efforts en matière d'amélioration de la GRN s'est engagé dans différentes conventions internationales dont notamment celles sur (i) la Diversité Biologique, (ii) la Lutte contre la Désertification issues de la Conférence de Rio (juin 1992) et (iii) celle de RAMSAR sur les zones humides (1972). Il a élaboré, par ailleurs, des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des ressources naturelles (code forestier et code pastoral).

Des expériences intéressantes en matière de GRN ont été menées en Mauritanie dont notamment l'approche « Gestion décentralisée des Ressources Naturelles (GDRN) du Programme de coopération technique mauritano-allemande (ProGRN-GIZ 2001-2003 et 2003-2010), qui a été développé dans les deux wilayas du Guidimakha et du Hodh El gharbi et qui a donné des résultats hautement appréciés par les communautés rurales des wilayas concernées.

Le PRAPS-MR, prenant en compte l'ensemble du dispositif législatif et réglementaire, va s'inspirer, entre autres, de cette expérience pour mettre en œuvre sa composante « amélioration de la gestion des ressources naturelles » dans les zones pastorales que couvre l'emprise du projet.

L'objectif de la composante « amélioration de la gestion des ressources naturelles » est d'améliorer la disponibilité et l'accès des pasteurs et agropasteurs aux ressources et espaces pastoraux, dans un climat apaisé, par la mise en œuvre d'infrastructures et d'interventions qui vont faciliter: (i) la sécurisation de l'accès aux ressources naturelles et la gestion durable des pâturages, et (ii) la gestion durable des infrastructures d'accès à l'eau. Ces deux axes constituent les deux sous-composantes de cette composante du projet.

COMPOSANTE 3 : Faciliter l'accès au marché : L'accès au marché des produits de l'élevage permet de générer des revenus et de disposer des ressources financières indispensables à l'acquisition des produits alimentaires pour les ménages, d'intrants et

d'autres produits et facteurs de production pour les communautés pastorales et agropastorales. Il est ainsi une condition essentielle pour l'amélioration des conditions de vie des ménages pastoraux. Cet accès permet également une gestion efficace des systèmes de production à travers des opérations de déstockage et de reconstitution des troupeaux. Enfin, l'accès au marché génère des emplois dans le commerce, la transformation, le transport et le convoyage du bétail-viande. Bref, l'accès au marché est indispensable pour la réduction de la pauvreté et le développement économique des zones pastorales. Tout cela justifie l'importance de cette composante dans laquelle le PRAPS-MR financera des investissements qui concurrent efficacement et durablement à l'accès des produits pastoraux au marché. Ce financement interviendra à travers deux sous composantes : (i) Développement des infrastructures et des systèmes d'information ; (ii) le renforcement des organisations

- Composante 4: Améliorer** la gestion des crises pastorales : La composante est subdivisée en deux sous composantes : (i) Gestion des crises pastorales et diversification et (ii) intervention en situation de crise pastorale
- Composante 5 :** Gestion du projet et appui institutionnel : Cette composante transversale clé du PRAPS-MR inclut les dispositions prévues pour la gestion du projet (en matière de questions fiduciaires, suivi-évaluation, création de données et gestion des connaissances, mais aussi les aspects appui institutionnel, renforcement des capacités, plaidoyer et communication) ainsi que le montage institutionnel. Cette composante permettra (i) d'assurer le pilotage et la coordination des activités du PRAPS-MR et (ii) d'appuyer le ME et les partenaires dans la mise en œuvre des activités prévues dans le PRAPS-MR.

Le champ de l'enquête couvre la zone d'intervention du Projet notamment les wilayas transfrontalières du Trarza, le Brakna, le Gorgol, le Guidimakha, l'Assaba et les deux Hodhs où 500 ménages répartis entre plusieurs villages ont été enquêtés selon l'échantillonnage retenu.

Chapitre 2 - DEMARCHE CONCEPTUELLE ET METHODOLOGIQUE

Les principaux concepts mobilisés dans cette étude sont ceux de revenus, des dépenses et des ménages (agro) pastoraux que nous essayons de faire le contour à travers les sources des revenus, les dépenses alimentaires et non alimentaires en termes monétaires, des différents transferts en provenance de tiers et de la valorisation des produits autoconsommés et enfin la définition de ménage utilisé dans le pays.

2.1 Définition de concept

2.1.1 Sources de revenu : Détermination des sources potentielles de revenus

Sur la base de connaissances acquises sur différents terrains sahéliens, nous estimons que les revenus et dépenses monétaires et non-monétaires des ménages pastoraux et agropastoraux de la zone d'intervention du PRAPS proviennent de cinq principales sources :

- ✓ Les ventes et achats d'animaux et de produits animaux (animaux sur-pieds comme les bovins, ovins, caprins, asins, équins, camelins, volaille ; viande ; produits laitiers -lait frais, lait caillé, beurre et fromage et les cuirs et peaux) ;
- ✓ Les ventes et achats de denrées alimentaires et non-alimentaires ;
- ✓ l'offre et la demande de services vis-à-vis d'autres secteurs économiques notamment sous forme de salariat ;
- ✓ les transferts en provenance de tiers - migrants, autorités publiques et projets et Projets de développement ;
- ✓ les productions destinées à l'autoconsommation des ménages.

En Mauritanie, lors de l'atelier de présentation des résultats de l'atelier de Niamey, la liste ci-après a été retenue :

- ✓ Vente des animaux sur pieds : c'est le plus facile et le plus fréquent ;
- ✓ Vente produits laitiers : inexistant ou rare il y a peu, est devenu de plus en plus courant ;
- ✓ Viande rouge : activité parallèle mais souvent pratiquée par les pasteurs et agropasteurs ;
- ✓ Main d'œuvre : activité parallèle souvent pratiquée par les pasteurs ;
- ✓ Peaux et cuirs : inexistant ou rare ;
- ✓ Produits agricole ;
- ✓ Viande séchée ;
- ✓ Crédits et prêts ;
- ✓ Transfert de migrants ;

- ✓ Laine ;
- ✓ Autres.....

2.1.2 Dépenses des ménages

- ✓ Dépenses alimentaires : dépenses en céréales, dépenses en produits animaux, dépenses en eau, ...
- ✓ Dépenses non alimentaires : Achat d'animaux sur pieds, santé animale et humaine, Aliments de bétail, dépenses sociales.

2.1.3 Définition du ménage

La définition du ménage utilisé dans la présente étude est la même que celle appliquée par l'Office National des Statistiques (ONS) en Mauritanie, à savoir «*Un ménage est un ensemble composé d'une ou de plusieurs personnes, apparentées ou non, vivant dans un ou plusieurs logements de la même concession. Ces personnes prennent le plus souvent leurs repas en commun et mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir aux besoins courants ou vitaux. Elles reconnaissent l'autorité d'une seule personne appelée chef de ménage.*famille. En effet, tous les membres d'une famille ont un lien de parenté et peuvent ne pas vivre dans la même concession, ce qui n'est pas le cas des membres d'un ménage.

Les ménages concernés sont les ménages visités sur le terrain qu'ils soient des ménages des bergers conducteurs ayant une responsabilité de bergerie (gardienage, abreuvement, entretien et conduite vers les pâturages et/ou organisation de l'alimentation artificielle) ou des propriétaires des troupeaux. Sur la base de cette distinction, les ménages des bergers seront interrogés seulement sur la partie de bétails qu'ils possèdent et non sur le troupeau d'autrui pour lequel ils assurent les services de bergers.

On notera au passage que les ménages de bergers sont interrogés quand ils ont en leur propriété des animaux et de fait ils doivent avoir des revenus tirés de l'élevage de ces troupeaux. Dans la nomenclature typologique utilisée, ils sont d'ailleurs considérés comme de petits éleveurs. En outre, la législation nationale du pastoralisme considère les bergers, les courtiers, les pisteurs, les bouchers comme étant des pasteurs (voir article de l'ordonnance 200-44 du 21 juillet 2000 et son décret d'application)

2.2 Démarche méthodologique

2.2.1 Echantillonnage des unités d'enquête

2.2.1.1 Base de sondage

L'ONS dispose d'un répertoire de localité habitée construit à partir des données du RGPH de 2013 (Recensement Général de la Population et de l'Habitat). Ce répertoire donne l'ensemble des lieux habités en Mauritanie par Wilaya (région), Moughataa (département), commune et le nombre de ménages habitant cette localité au moment du recensement de 2013. En l'absence d'autres données exhaustives et actuelles ailleurs, ce répertoire va constituer la base de sondage de cette enquête en tenant compte de quelques considérations.

En faisant un rapprochement entre la zone d'intervention du PRAPS, les localités accessibles et les zones stables (sécuriser), les informations détenues par les spécialistes et les professionnels du secteur, on a constitué une nouvelle base de sondage de laquelle on a tiré les villages (localités) et les ménages. Pour ce besoin, la base de sondage est composée des localités (villages) accessibles, stables (pour être localisées par GPS et éventuellement suivies), de taille raisonnable (taille comprise entre 10 et 120 ménages) et au moins regroupent 2 catégories d'éleveurs.

2.2.1.2 Echantillon

La taille de l'échantillon est fixée à 500 ménages qui sont répartis entre les 6 Unités Ecologiques Pastorales (il existe 6 UEP dans la zone du PRAPS) existantes dans le pays. A l'image des autres pays PRAPS, et sur instruction du CILSS, l'élément structurant de cette étude est le village/localité sur un échantillon de 500 ménages. Etant donné que le Projet PRAPS en Mauritanie couvre une superficie très vaste avec des zones difficilement accessibles parfois et s'étend sur 7 wilayas, il a été proposé d'enquêter 500 ménages à raison de 84 ménages par UEP.

Une deuxième stratification de la population de villages a été opérée en fonction des tailles des villages pour prendre en considération l'effet de taille.

Ainsi une strate 1 est composée des villages à taille comprise entre 10 et 50 ménages. Une strate 2 comprend les villages à taille comprise entre 51 et 120 ménages. Le tableau ci-après donne la répartition de la base de sondage de l'ONS par strate.

Tableau 1 : Répartition des villages selon les UEP et la taille

UEP/nombre ménage	10 à 50	51 à 120	Total
UEP1	632	146	778
UEP2	925	224	1149
UEP3	705	145	850
UEP4	953	314	1267
UEP5	288	156	444
UEP6	345	151	496
Total	3848	1136	4984

Le tirage aléatoire de 500 unités d'enquêtes a été effectué en deux étapes :

- La détermination des nombres de villages (localités) par UEP : choix des villages échantillons à partir de la base de sondage reconstituée à partir du répertoire des localités habitées, des informations détenues par les acteurs du secteur, les spécialistes et les professionnels.
- Le dénombrement des ménages par localité pour constituer une nouvelle base de sondage et pour tirer aléatoirement les ménages à enquêter par village. On a collecté à ce niveau sur le ménage, entre autres variables, l'ethnie, la taille de troupeau pour une

stratification suivant ces deux (2) variables pour s'assurer qu'on a pris en compte les leurs effets dans l'échantillon.

2.2.1.3 Répartition de l'échantillon par strates et tirage de l'échantillon

Il a été tiré 3 ménages au niveau des villages de la strate 1 et 4 ménages dans les villages de la strate 2.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon selon les villages et les ménages

UEP/nombre ménage	10 à 50 (3 ménages par village)		51 à 120 (4 ménages par village)		Total	
	Ménage	Village	Ménage	Village	Ménage	Village
UEP1	68	22	16	4	84	25
UEP2	68	21	16	4	84	25
UEP3	70	22	14	3	84	26
UEP4	63	20	21	5	84	25
UEP5	54	17	30	7	84	24
UEP6	58	19	26	6	84	25
Total	382	121	122	29	504	150

2.2.1.4 Méthode de tirage

L'échantillonnage est basé sur un tirage à deux degrés :

✓ **Tirage de village (tirage au 1er degré)**

Le tirage a été effectué de façon indépendante dans chaque UEP de la zone d'intervention du PRAPS faisant ainsi de chaque UEP une strate distincte et en fonction de la taille des villages suivant les 2 strates définies plus haut. Au premier degré le tirage se fait, dans chaque strate (UEP), de façon raisonnée.

✓ **Tirage des ménages (tirage au second degré)**

Un dénombrement de tous les ménages de chaque village échantillon a été fait par les enquêteurs une fois sur le terrain. Après dénombrement, le superviseur a procédé au tirage aléatoire des ménages à enquêter suivant les strates (ethnies, taille de troupeau) avec les ménages de remplacement en cas de besoin.

2.2.2 Formation des enquêteurs et des superviseurs

La formation a porté sur deux aspects à savoir l'aspect théorique sur fonds de travaux pratiques essentiellement les objectifs de la formation et notamment sur la compréhension du questionnaire, sa structure et surtout sur l'utilisation du programme sur tablettes qui ont une nouvelle exigence du commanditaire et qui n'avaient pas été prévues initialement dans la commande de service.

Un autre niveau de formation a visé la préparation aux techniques de contrôles pour les 4 contrôleurs mobilisés. La formation de terrain a concerné 25 enquêteurs dans l'esprit d'une sélection finale et de pouvoir disposer aussi d'un capital en ressources humaines en réserve. Cette formation a visé la maîtrise des outils de collecte et la conduite du processus dans les conditions réelles.

Une formation en éthique professionnelle a été dispensée bien que certains des enquêteurs issus de milieux techniques avaient déjà pratiqué les règles professionnelles de conduites de pareilles missions auprès de la population. La formation a porté sur l'éthique d'introduction, de relaxation du climat d'exécution, la politesse et le respect des valeurs sociales des communautés.

Après L'enquête-test une deuxième formation de 3 jours a été dispensée aux enquêteurs, contrôleurs et aux superviseurs. Au cours de cette formation, l'accent a été mis sur l'ensemble des questions soulevées lors de L'enquête-test et surtout la définition de tous les termes utilisés dans l'enquête en veillant à ce que tous aient la même compréhension de ces termes avec une attention particulière sur l'utilisation performante des tablettes neuves, leur alimentation par chargeurs solaires et les précautions de sauvegarde des données.

2.2.3 Phase de pré-enquête

L'enquête-test a consisté à conduire une opération test pour évaluer l'ensemble du dispositif technique et organisationnel à mettre en œuvre dans le cadre de l'enquête proprement dite. Ainsi, L'enquête-test permet de tester les documents techniques, le programme de saisie, l'organisation du travail du personnel de terrain, l'évaluation des difficultés et problèmes de terrain, l'évaluation de la durée moyenne des interviews, etc.

Les informations recueillies ont été exploitées dans le but de tirer le maximum de renseignements permettant d'améliorer et de corriger les faiblesses éventuelles constatées dans les différents aspects de l'enquête.

L'analyse de ces résultats et des difficultés ont emmené l'équipe technique de l'enquête à améliorer ces outils et d'identifier les aspects sur lesquels il faut mettre un accent particulier pendant les missions de supervision sur le terrain.

Plus précisément, les objectifs spécifiques de l'enquête-test ont consisté à :

- **Tester les aspects organisationnels et logistiques de l'enquête :** L'organisation de L'enquête-test se voudra une parfaite simulation de celle prévue pour l'enquête proprement dite. Il sera alors judicieux d'expérimenter cette organisation pour pouvoir combler certaines lacunes qui pourraient surgir.
- **Tester les cohérences internes et externes du contenu des questionnaires :** L'enquête-test permettra de tester les formes du questionnaire, son contenu, la formulation des questions et les modalités de réponses. Il s'agira en particulier de vérifier si le questionnaire n'est très lourd, si certaines questions ne posent pas de difficultés particulières quant à leur compréhension ou aux refus éventuels des personnes enquêtées de répondre.
- **Vérifier et tester le programme de saisie :** L'enquête-test devrait permettre de vérifier le programme de saisie et de sortir ses insuffisances et les blocages éventuels de programme sur le terrain.

- **Estimer le rendement des enquêteurs par jour et la durée moyenne des interviews :** L'enquête-test devrait permettre de vérifier si la période prévue pour la collecte est suffisante.

2.2.3.1 Organisation

L'enquête-test s'est déroulée dans des zones qui ne seront pas couverts par l'enquête proprement dite. Elle a couvert 3 villages de Trarza (2 villages de la Moughataa de Mederdra proche de Tiguent) et un village de la Moughataa de Oued Naga).

Un échantillon aléatoire de ménages a été tiré. A cet effet, un échantillon de 18 ménages soit 3 villages ont été choisis typiquement à la méthode de la collecte principale. La collecte de données s'est déroulée dans des conditions conformes aux conditions de la collecte proprement dite.

2.2.3.2 Constat et difficultés rencontrées

De façon générale, les travaux de L'enquête-test ont été menés dans de bonnes conditions. Néanmoins, certaines observations concernant les dispositifs techniques et organisationnels de l'opération ci-après ont été mentionnées :

➤ **En ce qui concerne l'organisation logistique :**

Il a été constaté que le nombre de chargeurs a été insuffisant (un chargeur par équipe), ceci nécessite un chargeur de réserve par équipe. L'autonomie des tablettes est parfois très limitée : insuffisante parfois pour achever le remplissage d'un questionnaire.

2.2.4 Outils de collecte des données

➤ **Questionnaire :**

- Le problème d'estimation de l'âge notamment dans le cas où les enquêtés ne connaissent pas leur dates de naissance, ce qui nécessite l'utilisation des calendriers historiques ;
- Au niveau de la question portant sur Le type de ménage, une confusion se trouve au niveau des modalités : Famille et ménage qui sont parfois confondues dans les esprits des enquêtés ;
- La question relative à qui contribue au revenu du ménage qui a été lieu de discussion, surtout dans le questionnaire on demande le code du membre au moment le concerné peut être un membre d'un autre ménage ;
- Au niveau de la question portant sur l'éducation, une confusion entre les modalités ***mahadhra*** et école coranique ;
- Au niveau des questions relatives à la possession (ou ventes, achats, ..) des bétails par âges et sexe pour les bovins et les camelins, il difficile parfois de faire la répartition selon l'âge et sexe par l'enquêté ;
- Au niveau de la section dépense d'eau, si la dépense est payée globalement sa répartition par espace a été sujet de discussion ;
- Evaluation de l'Autoconsommation : pour les localités qui ne vendent pas les produits laitiers, le prix d'évaluation de l'autoconsommation a été sujet de discussions. Evaluer l'autoconsommation avec quel prix ?

- Problème de renvoie : certains renvois doivent être introduits dans les questionnaires pour éviter certaines redondances et en vue d'assurer la cohérence des questions/réponses et améliorer le rendement des enquêteurs ;

➤ **Programme de saisie :**

Dans le but d'améliorer la qualité de données et raccourcir la durée d'enquête, il a été opté pour une saisie directe sur tablette. Cet ainsi que le programme qui, a été élaboré au préalable pour être exécuté sur ordinateur, a été chargé sur tablettes. Certaines remarques ont été soulevées pour ce qui est du programmes, mais certaines ont été prises en compte lors de l'évaluation.

2.3 Déroulement de la mission de collecte d'informations

Le Cabinet a mobilisé 4 Voitures tout terrain 4X4 gérés chacune par un chef d'équipe professionnel de haut niveau assurant le contrôle systématique de la qualité des données et des tablettes neuves. Trois (3) équipes composées chacune d'un superviseur (chef d'équipe de l'ONS ou du GNAP), de trois enquêteurs choisis munis chacun d'une tablette et d'un chauffeur ont été déployées sur les sites d'intervention du PRAPS. Dans chaque village, 3 ou 4 ménages ont été aléatoirement choisis après prise en contact avec le chef du village (localité).

Caractéristiques de l'échantillon d'enquête

Au terme de collecte, 527 ménages ont été effectivement interviewés. La distribution des ménages agropastoraux selon les zones Eco pastorale est quasi similaire.

Tableau 3 : Répartition de l'échantillon selon les wilayas en pourcentage

		Effectif	N % colonne
Wilaya	Hodh Charghi	120	22,8%
	Hodh Gharbi	59	11,2%
	Assaba	56	10,6%
	Gorgol	52	9,9%
	Brakna	70	13,3%
	Trarza	87	16,5%
	Tagant	15	2,8%
	Guidimakha	68	12,9%
Zone Ecopastorale	Unité 1	89	16,9%
	Unité 2	91	17,3%
	Unité 3	85	16,1%
	Unité 4	87	16,5%
	Unité 5	90	17,1%
	Unité 6	85	16,1%
	Total	527	100,0%

Chapitre 3 CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET CARACTERISATION DU CHEPTEL DES MENAGES

3.1 Caractéristiques sociodémographiques des ménages (agro) pastoraux

3.1.1 Profil des chefs de ménages

• *Age du chef de ménage*

Les ménages agropastoraux sont majoritairement dirigés par des hommes : au niveau de toutes les wilayas de l'étude, près de neuf ménages sur dix (89,6%) sont dirigés par un homme. Ce constat reste plus marqué dans les wilayas du Brakna (97,1%), de l'Assaba (96,4%), du Trarza (95,4%) et du Guidimakha (95,6%).

Tableau 4: Structure du ménage selon le sexe dans les wilayas

Sexe		Wilaya								Total
		Hodh Charghi	Hodh Gharbi	Assaba	Gorgol	Brakna	Trarza	Tagant	Guidimakha	
Masculin	Effectif	99,00	44,00	54,00	46,00	68,00	83,00	13,00	65,00	472
	% CM	82,50	74,58	96,43	88,46	97,14	95,40	86,67	95,59	90
Féminin	Effectif	21,00	15,00	2,00	6,00	2,00	4,00	2,00	3,00	55
	% CM	17,50	25,42	3,57	11,54	2,86	4,60	13,33	4,41	10
Total	Effectif	120,00	59,00	56,00	52,00	70,00	87,00	15,00	68,00	527,00
	% CM	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

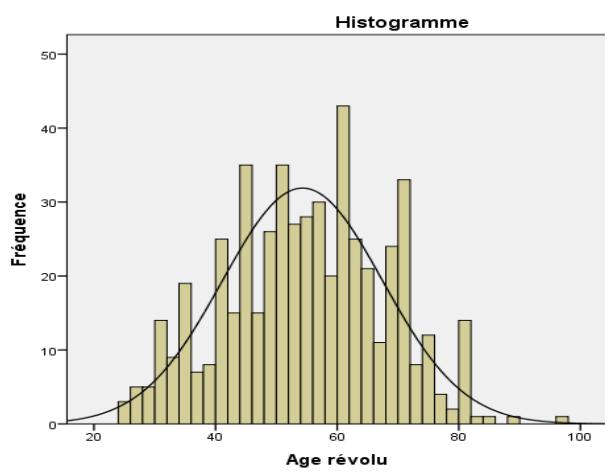
Les chefs des ménages sont, en moyenne, âgés de 54,29 avec une dominance des personnes âgées de 60 ans (mode). Mais dans l'ensemble, la distribution de l'âge des chefs de ménages est normale (voir graphique 1).

Tableau 5 : Age moyen du Chef de ménage par wilaya

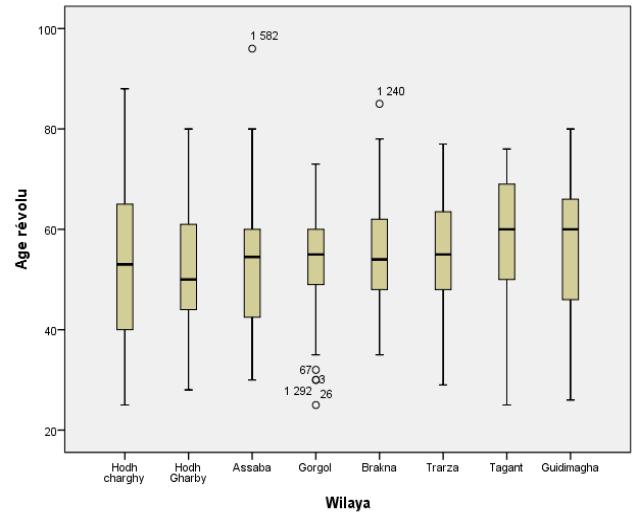
Wilaya	Age Moyen	Intervalle Confiance 95%		Minimum	Maximum
		Borne inférieure	Borne supérieure		
Hodh Charghi	53,06	50,35	55,76	25	88
Hodh Gharbi	52,37	48,80	55,95	28	80
Assaba	53,45	49,48	57,41	30	96
Gorgol	54,15	51,09	57,22	25	73
Brakna	54,86	52,46	57,26	35	85
Trarza	55,38	53,08	57,68	29	77
Tagant	56,33	46,80	65,86	25	76
Guidimakha	56,53	53,09	59,97	26	80
Age moyen global	54,29	53,17	55,42	25	96

Cette moyenne d'âge est variable selon les wilayas. Le graphique 2 compare les moyennes d'âge selon les wilayas. Il permet de constater qu'en termes d'âge, les chefs de ménages de Guidimakha et Hodh Charghi sont semblables. De même les wilayas Hodh Gharbi, Assaba, Trarza et Tagant se ressemblent beaucoup. Enfin un troisième groupe composé des wilayas Gorgol et Brakna ont les mêmes spécificités.

Graphique 1: Distribution de l'âge des chefs de ménages



Graphique 2: Comparaison de l'âge moyen des chefs de ménage par wilaya



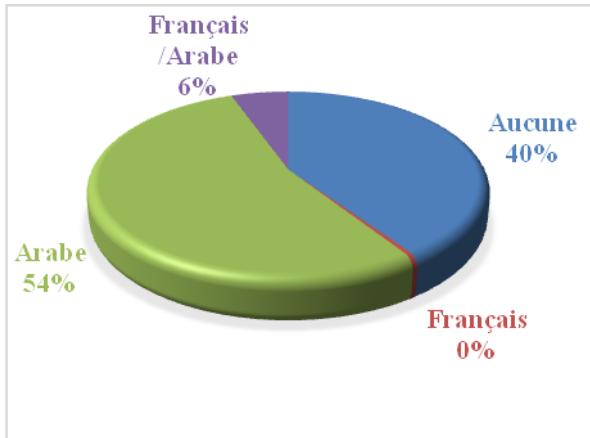
• Niveau d'alphabétisation et d'instruction du chef de ménage

La langue principale d'alphabétisation du chef de ménage est l'arabe (53.7%) ; les autres langues ne représentant que 5.9%. cependant, il est important de noter qu'une frange importante (40,4%) des chefs de ménage n'est pas alphabétisée.

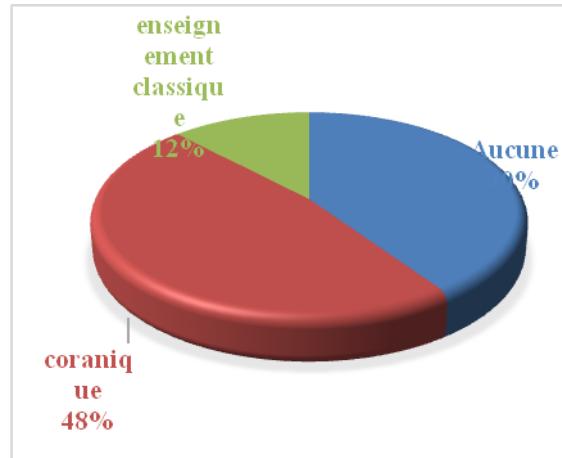
Cette prépondérance de langue Arabe en tant que langue d'alphabétisation principale est due au fait de la fréquentation des écoles coraniques par pratiquement tous les chefs de ménages.

Ainsi, la plupart des chefs de ménages ont soit, un niveau d'instruction coranique (47.44%), soit ils en ont aucun (40,42%). Seulement 12,14% d'entre eux ont suivi un cursus classique, occidental.

Graphique 3: Niveau d'alphabétisation



Graphique 4 : Niveau d'instruction



3.1.2 Composition des ménages

- **Taille du ménage**

La taille moyenne des ménages est de 6,27 membres. Mais certaines wilayas sont une taille moyenne de ménage :

1. très inférieure à cette moyenne globale ($\leq 5,43$). Ces ménages peuvent être considérés comme de taille modeste. Ce sont les Wilayas du Hodh Charghi et du Trarza ;
2. proche de la taille moyenne. Ce sont le Hodh El Gharbi, l'Assaba, le Brakna et le Tagant (compris entre 5,43 et 6,66) ;
3. au-delà de la moyenne : Gorgol et Guidimakha (> 7).

La taille de plus de 7 enregistrée au Gorgol et au guidimakha est expliquée par l'organisation sociale des foyers soninké et toucouleurs qui en plus du taux de fécondité assez élevé et de la polygamie relative, vivent en communauté patrilineaires assez grande couvrant souvent les cousins sous le même toit. Mais on relève aussi le caractère plus agricole de ces deux Wilayas et notamment au Guidimakha où l'agriculture est une obligation culturelle qui n'obéit pas seulement à besoin économique. On dit que si le peul émigre pour trouver à la recherche de pâturages, le Soninké lui émigre pour trouver de nouvelles terres à défricher. L'on se demanderait si la grande taille des ménages au Guidimakha et notamment chez les soninkés n'est pas une conséquence d'une culture agricole demandant dans les écosystèmes sahéliens plus de main d'œuvre que dans d'autres écosystèmes de la zone soudanienne.

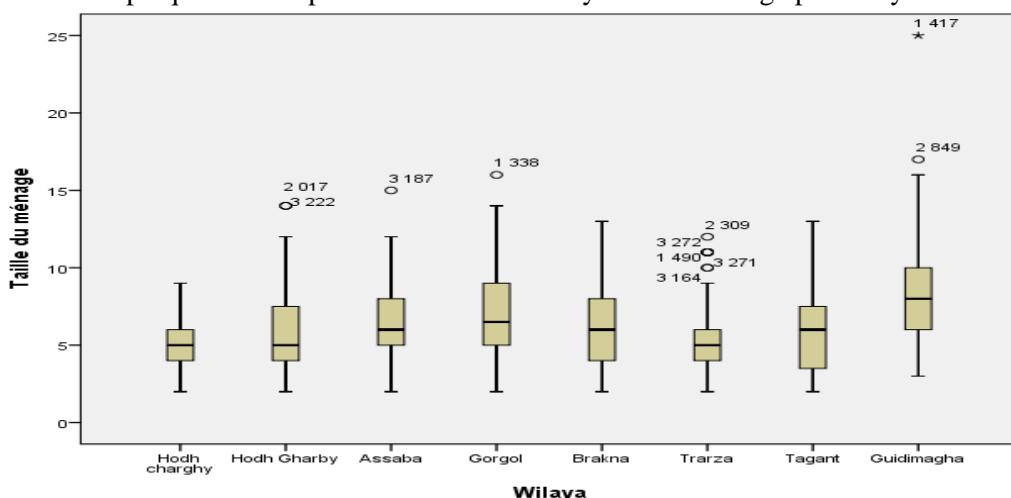
Dans tous les cas de figure, la taille du ménage n'est pas expliquée par un besoin de main d'œuvre pastorale qu'exigerait la conduite et l'entretien des troupeaux.

Tableau 6 : Taille moyenne des ménages par wilaya

Wilaya	Moyenne	Intervalle Confiance 95%		Minimum	Maximum
		Borne inférieure	Borne supérieure		
Hodh Charghi	5,25	4,92	5,58	2	9
Hodh Gharbi	5,98	5,23	6,74	2	14
Assaba	6,66	5,93	7,39	2	15
Gorgol	7,10	6,24	7,95	2	16
Brakna	5,97	5,38	6,56	2	13
Trarza	5,43	4,92	5,93	2	12
Tagant	5,93	4,27	7,60	2	13
Guidimakha	8,81	7,88	9,74	3	25
Taille ménage	6,27	6,02	6,52	2	25

On retiendra donc que dans l'ensemble des wilayas, le Guidimakha est la wilaya dont la taille moyenne est la plus élevée. Dans cette wilaya, les ménages de grande taille (de plus de 10 membres) représentent plus du tiers des ménages du Guidimakha contre 8,7% des ménages des autres wilayas. Ce constat reste comparable aux résultats des autres opérations de données effectuées par l'ONS (recensements et enquêtes).

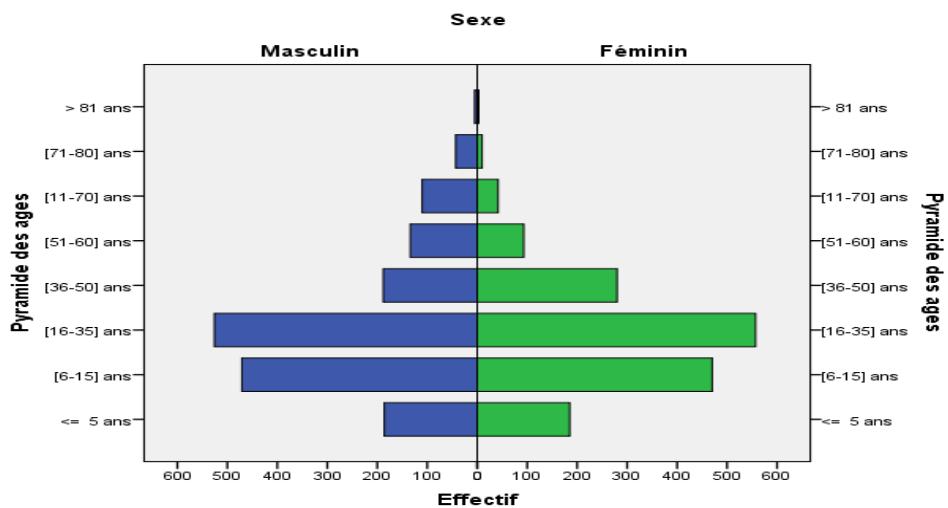
Graphique 5 : Comparaison de la taille moyenne du ménage par wilaya



• Structure de l'âge de la population

La structure de l'âge de la population décrite à travers la pyramide des âges ci-dessous indique une base très large et un sommet rétréci. Cette allure est similaire à celle obtenue avec les données du Recensement Général de la Population (RGPH 2013) et elle montre l'important poids des jeunes dans la population. En effet, les jeunes de moins de 35 ans représentent 72,5% de la population et ceux âgés de moins de 15 ans représentent plus du tiers de la population.

Graphique 6 : Pyramide des âges de la population



La structure selon le sexe montre :

- une répartition quasi égalitaire entre les hommes et les femmes de moins de 16 ans (19,89% d'hommes et 19,83% de femmes) ;
- une dominance des femmes pour les âges compris entre 16 et 50 ans (21,62% d'hommes et 25,34% de femmes) ;
- et une prédominance des hommes au-delà de 50 ans (8,84% d'hommes et 4,48% de femmes).

Les enfants de moins de 0 à 5 ans représentent 11,23% de l'effectif total et ceux en âge de scolarisation (6 - 15 ans) représentent 28,49%. Par ailleurs, les personnes potentiellement inactives (moins de 16 et plus de 60 ans) représentent 45,93% de la population.

Ici il faudra lever un coin de voile sur le concept de personne inactive dans un contexte culturellement pastoral l'homme est actif dès un âge précoce de l'enfance (6-7 ans) et restera tel au-delà de 70 ans. L'inactivité est surtout expliquée par les grands handicaps moteurs ou mentaux ou par l'existence de main d'œuvre plus jeune capable de suppléer les plus vieux.

Tableau 7 : Structure de l'âge de la population selon le sexe

Groupes d'âge	Sexe				Total	%âge	%âge cumulé
	Masculin	%âge	Féminin	%âge			
<= 5 ans	186	5,63	185	5,60	371	11,23	11,23
[6-15] ans	471	14,26	470	14,23	941	28,49	39,72
[16-35] ans	526	15,92	557	16,86	1083	32,79	72,51
[36-50] ans	188	5,69	280	8,48	468	14,17	86,68
[51-60] ans	134	4,06	93	2,82	227	6,87	93,55
[61-70] ans	110	3,33	42	1,27	152	4,60	98,15
[71-80] ans	43	1,30	10	0,30	53	1,60	99,76
> 81 ans	5	0,15	3	0,09	8	0,24	100,00
Total	1663	50,35	1640	49,65	3303	100	

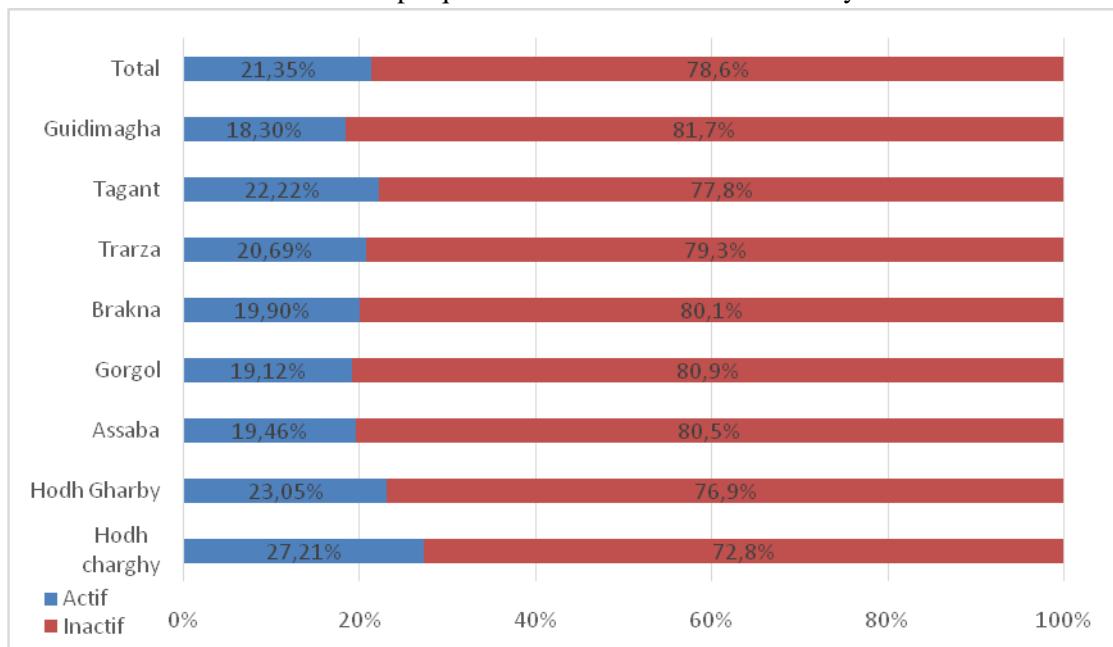
3.1.3 Caractéristiques socio-économiques des ménages

Le revenu étant le principal moyen qui octroie aux ménages la capacité à se payer les biens nécessaires pour satisfaire leurs besoins de base et améliorer ainsi leur bien-être, il est important de cerner les voies et moyens par lesquels les ménages parviennent à se le procurer.

3.2 Niveau d'activités des ménages

Le taux d'activité global s'établit à 21,35%. Mais il varie beaucoup selon le sexe et selon les wilayas. En tenant compte du sexe, 37,5% des hommes sont actifs contre 5% des femmes. Ce résultat, illustre la faible implication des femmes dans des activités économiques. Ce constat est conforme aux différents résultats obtenus à travers les enquêtes emploi. Pour ce qui concerne les wilayas, le taux d'actifs par ménage oscille entre 18,30% et 27,21%.

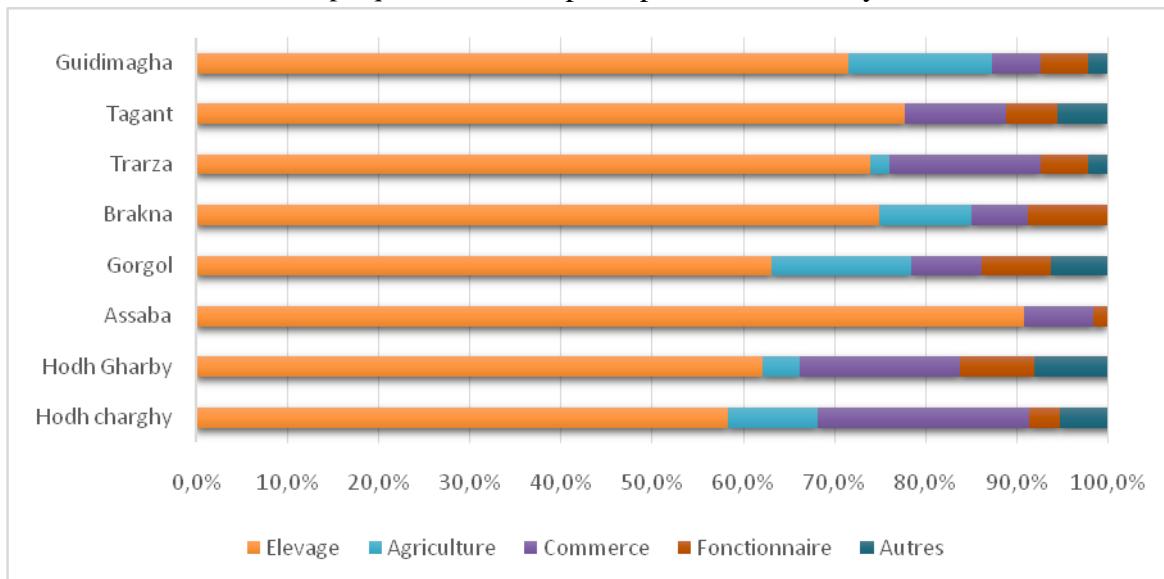
Graphique 7 : Etat d'activité selon la wilaya



3.2.1 Sources de revenu des ménages

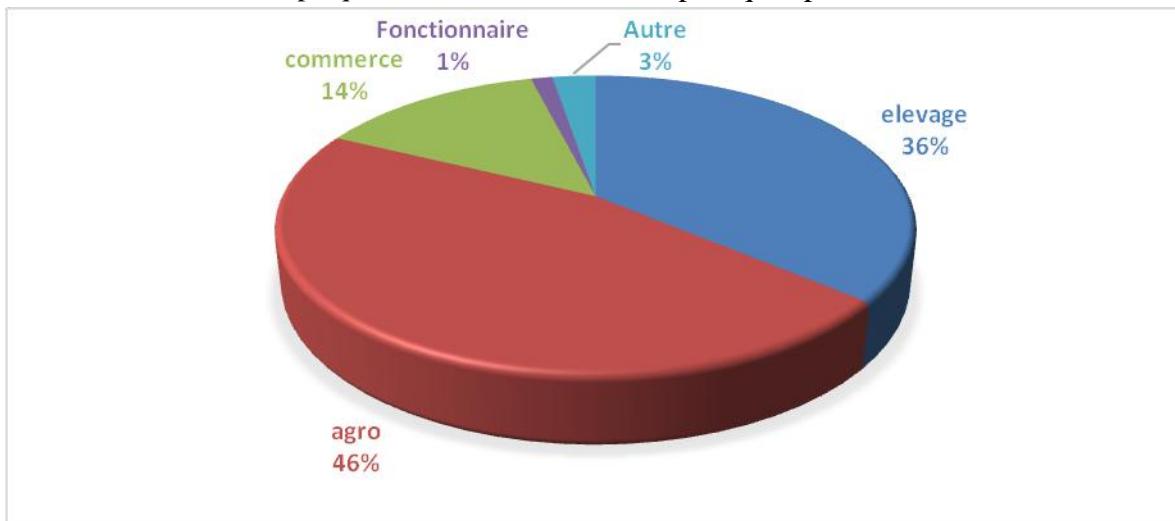
L'élevage est la principale activité exercé par près de sept actifs sur dix (69,4%). Il est pratiqué par 73,1% des hommes et 41,3% des femmes. Le commerce (13,4%) vient en deuxième position et mobilise 11,8% des hommes et 21,3% des femmes. Quant à l'agriculture (8,2%), elle tient le troisième rang en tant qu'activité principale.

Graphique 8 : Activité principale selon la wilaya



Par ailleurs, en plus de la principale source de revenu, 23,6% des actifs déclarent avoir des revenus secondaires. Ces revenus sont tirés de l'agriculture (46,1%), de l'élevage (36,2%), du commerce (13,8%) et des autres activités (3,9%).

Graphique 9 : Activité secondaire pratiqués par les actifs



3.2.2 Composition des troupeaux en espèces

L'analyse des résultats de l'étude sur le revenu des ménages pastoraux montre que les caprins et les bovins représentent les espèces les plus possédées. Au regard de la composition des troupeaux, 80,3% des ménages possèdent des caprins et 78% des bovins. Ces deux espèces sont dominantes dans les troupeaux quelle que soit la zone Ecopastorale et wilaya considérée. Plus de quatre ménages sur dix (44,6%) possèdent des ovins. C'est dans les wilayas du

Guidimakha (80,9%), de l'Assaba (66,1%) et du Gorgol (57,7%) où plus de la moitié des ménages possèdent des ovins.

L'analyse de l'effectif du cheptel actuel confirme la tendance décrite ci-dessus. Près de 70% du cheptel est composé de bovins (36,02%) et de caprins (34,63). Les ovins représentent 24,53% du cheptel. Les autres bétails (camelins, asins et équins) ne représentent que 4,83% de l'effectif global des troupeaux des ménages.

Tableau 8 : Composition du troupeau

Animaux	Situation actuelle		Situation l'année dernière		Taux variation
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	
Bovins	19669	36,02	22065	34,97	- 10,86
Camelins	1503	2,75	1713	2,72	- 12,26
Ovins	13394	24,53	16113	25,54	- 16,87
Caprins	18908	34,63	22113	35,05	- 14,49
Equins	300	0,55	327	0,52	- 8,26
Asins	833	1,53	762	1,21	9,32
Total	54607	100	63093	100	- 13,45

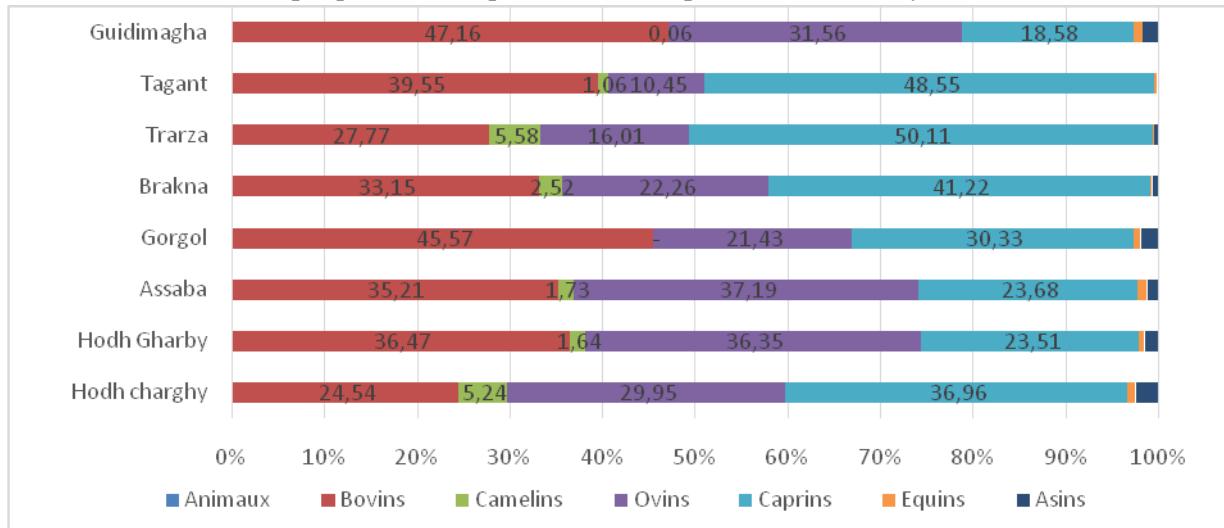
La structure du cheptel possédé actuellement n'a pas connu de changement comparé à celle de l'année passée. Mais il y a eu du mouvement dans les effectifs. En dehors des asins qui ont connu une hausse de leur effectif, les autres animaux ont vu leur effectifs baissé de :

- 10,86% du nombre de bovins ;
- 12,26% du nombre de camelins ;
- 16,87% du nombre d'ovins ;
- 14,49% du nombre de caprins ;
- 8,26% du nombre d'équins.

L'analyse de la composition des troupeaux selon les wilayas indique deux grands certaines spécificités :

- Dans les wilayas de Hodh Charghi, Hodh Gharbi, Assaba et Guidimakha, les caprins et les bovins représentent au plus deux tiers (2/3) des troupeaux avec une forte présence des ovins qui représentent 32,5% (en moyenne) des troupeaux de ces wilayas ;
- Dans les autres wilayas (Gorgol, Brakna, Tagant et Trarza), plus de 74% des troupeaux sont constitués de bovin et de caprins. Les ovins représentent en moyenne 16,3% de l'effectif du cheptel possédés par les ménages de ces wilayas.

Graphique 10 : Composition des troupeaux selon la wilaya (en %)



3.3 Catégorie des (agro) pasteurs et répartition des catégories par zone

Dans cette section, les agropasteurs seront repartis en catégories selon la taille du cheptel puis des analyses de données selon les zones Ecopastorales seront effectuées et la dernière partie de la section sera consacrée l'analyse des variations de stock de bétail et ses principales causes.

3.3.1 Catégories des (agro) pasteurs

La typologie est déterminée sur la base de la taille du cheptel. Ainsi on peut distinguer quatre (4) classes de ménages (agro) pasteurs à savoir :

1. Les petits éleveurs ;
2. Les éleveurs moyens ;
3. Les grands éleveurs ;
4. Les très grands éleveurs.

Le tableau ci-après donne les caractéristiques de chaque classe d'éleveurs.

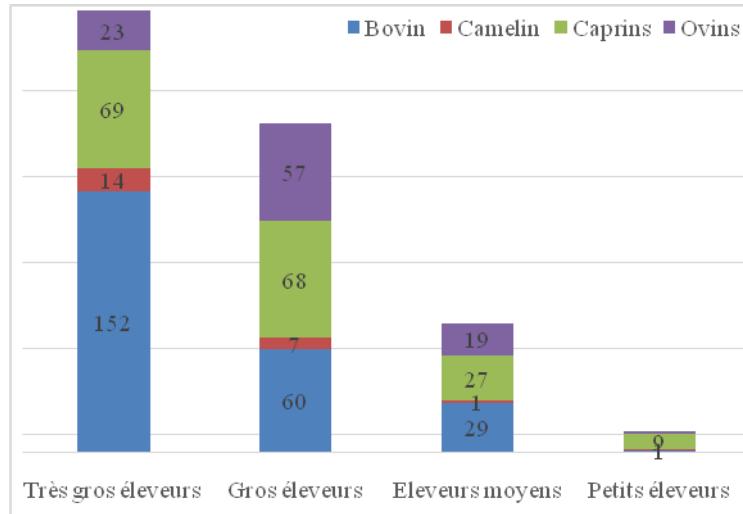
Tableau 9 : Classification des éleveurs selon la taille du cheptel

CLASSES D'ELEVEURS	TAILLE DU CHEPTEL	
	PETITS RUMINANTS	BOVINS ET CAMELINS
Petits éleveurs	≤ 29	≤ 5
Eleveurs moyens	30 à 99	5 à 29
Grands éleveurs	100 à 499	30 à 99
Très grands éleveurs	≥ 500	≥ 100

L'analyse des résultats de la catégorisation des éleveurs montre que plus de la moitié (53,5%) des ménages agropasteurs sont des éleveurs moyens (possédant entre 5 et 29 grand ruminants ou entre 30 et 99 petit ruminants). Les gros éleveurs représentent 29,4% des ménages agropasteurs dont 4,6% sont de très grands éleveurs (disposant de plus de 100 grands ou 500 petits ruminants). Les petits éleveurs représentent 17,1% des ménages agropasteurs. Par ailleurs, selon la catégorie des ménages les résultats de l'enquête révèle :

- Les très gros éleveurs ont un cheptel composé d'en moyenne de 152 bovins, 14 camelins, 69 caprins et 23 ovins ;
- Les gros éleveurs ont un troupeau de 60 bovins, 7 camelins, 68 caprins et de 57 ovins (en moyenne) ;
- Les éleveurs moyen (qui représente plus de la moitié des agropasteurs) ont en moyenne 29 bovins, 27 caprins, 19 ovins et un camelins ;
- Les petits éleveurs disposent en moyenne de 9 caprins et de 2 ovins.

Graphique 11 : Composition moyenne du cheptel des ménages selon leur catégorie



3.3.2 Répartition des agropasteurs par zones

3.3.2.1 Profils régionaux des ménages agropasteurs

L'analyse des caractéristiques du cheptel selon les wilayas montre des disparités suivant la structure et la composition des troupeaux des ménages agropasteurs. En effet, la structure des ménages agropasteurs selon les wilayas se caractérise relativement par :

- **Forte présence de gros éleveurs** : il s'agit des wilayas du Trarza (44,8%), de l'Assaba (44,6%) et du Brakna (42,9%) où plus de quatre ménages sur dix sont des gros éleveurs. En moyenne, 58% des ménages de ces wilayas sont des éleveurs moyens et seulement 5,7% des petits éleveurs ;

- **Dominance d'éleveurs moyens avec une présence de gros éleveurs :** ce constat est une caractéristique des wilayas du Gorgol, du Tagant et du Guidimakha. Dans ces wilayas, en moyenne, près de deux ménages sur trois (64,6%) sont des éleveurs moyens et 22,7% de gros éleveurs. Les petits éleveurs représentent 12,7% des ménages de ces wilayas ;
- **Forte présence de petits éleveurs :** ce constat est fait principalement dans les deux Hodh où, en moyenne, près du tiers des ménages sont des petits éleveurs, 52,7% des éleveurs moyens et les gros éleveurs représentent 16,4% des agropasteurs de ces wilayas.

3.3.2.2 Répartition des ménages agropasteurs par Unité Eco pastorale (UEP)

Une analyse suivant les zones Eco pastorale indique que les gros éleveurs sont principalement identifiés dans les unités 3, 5 et 6 (wilayas Assaba, Trarza, Guidimakha). Ces zones bénéficient de l'abondance de pâturage et l'accessibilité de l'eau en toute saison, en général. Les zones 1 et 2 (wilayas de Hodh Charghi et Hodh Gharbi) se composent d'éleveurs moyens (la moitié des ménages) et de petits éleveurs (plus du tiers).

Tableau 10 : Caractéristiques des éleveurs selon la zone Eco pastorale et la wilaya (en %)

		Très gros éleveurs	Gros éleveurs	Eleveurs moyens	Petits éleveurs
Zone Ecopastorale	Unité 1	-	13,5	49,4	37,1
	Unité 2	-	18,7	51,6	29,7
	Unité 3	8,2	30,6	57,6	3,5
	Unité 4	2,3	16,1	66,7	14,9
	Unité 5	6,7	35,6	45,6	12,2
	Unité 6	10,6	35,3	50,6	3,5
Wilaya	Hodh Charghi	-	15,8	47,5	36,7
	Hodh Gharbi	-	16,9	57,6	25,4
	Assaba	8,9	35,7	50,0	5,4
	Gorgol	7,7	15,4	55,8	21,2
	Brakna	4,3	38,6	50,0	7,1
	Trarza	10,3	34,5	50,6	4,6
	Tagant	-	20,0	73,3	6,7
	Guidimakha	4,4	20,6	64,7	10,3
	Total	4,6	24,9	53,5	17,1

3.3.3 Variation de stock du cheptel

L'analyse des résultats de l'étude montre que globalement l'effectif du cheptel possédé a connu une baisse de 8,6% entre l'année passée et cette année. Cette baisse s'explique par une hausse plus importante des sortis de bétails que des entrées. En effet, au cours de l'année les sortis de bétails sont 1,8 fois plus élevés que les entrées (soit 11373 sortis pour 6229 entrés). La variation du cheptel au cours de l'année montre que les entrées de bétails sont constituées

principalement de la reproduction (les mises bas (86,5)) et les achats d'animaux (10,3%). Les sorties sont principalement déterminées par les ventes d'animaux (46,8%), l'abattage/consommation (23,7%), la mortalité animale (15,5%).

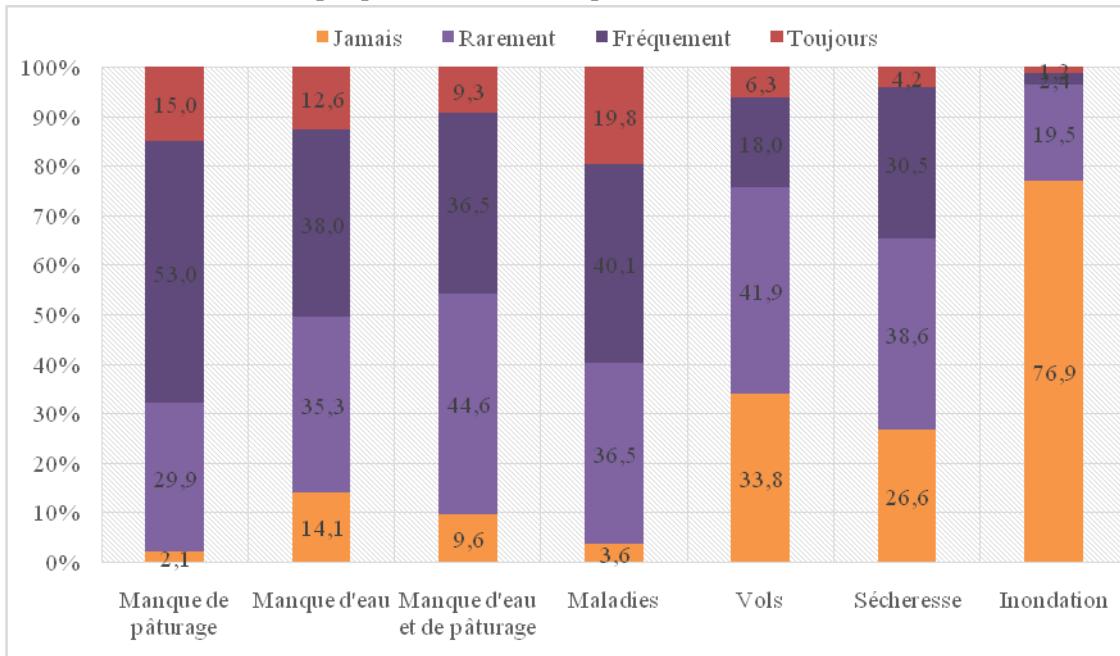
Selon les catégories d'éleveurs, l'analyse de la variation de stock de bétail montre que l'effectif des troupeaux des petits éleveurs a baissé plus, proportionnellement, que les autres ménages. En effet, entre l'année passée et cette année, l'effectif du cheptel des petits éleveurs a baissé de 25,7%, de 10,3% pour les éleveurs moyens, 7,6% pour les gros éleveurs et de 2,4% pour les très gros éleveurs. Ce résultat s'explique par le fait les gros éleveurs ont généralement tendance à garder leur stock initial c'est-à-dire à remplacer les sorties par des entrées régulières (achats d'animaux).

Tableau 11 : Variation de stock du cheptel des ménages pastoraux selon leurs catégories

	Très gros éleveurs		Gros éleveurs		Éleveurs moyens		Petits éleveurs		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mortalité animale	34	5,6	721	15,1	900	16,9	111	17,3	1766	15,5
Vols	27	4,4	166	3,5	190	3,6	15	2,3	398	3,5
Abattage / Consommation	64	10,5	1042	21,8	1444	27,1	147	22,9	2697	23,7
Zekatt donné	90	14,7	318	6,6	142	2,7	2	0,3	552	4,9
Animaux donnés en confiage	3	0,5	87	1,8	108	2,0	158	24,6	356	3,1
Don	1	0,2	42	0,9	117	2,2	7	1,1	167	1,5
Prêts accordés	2	0,3	22	0,5	7	0,1	1	0,2	32	0,3
Animaux donnés en rémunéré	13	2,1	26	0,5	19	0,4	0	0,0	58	0,5
Ventes animales	378	61,8	2354	49,1	2392	44,9	202	31,4	5326	46,8
Autres (préciser)	0	0,0	12	0,3	9	0,2	0	0,0	21	0,2
Sortis de bétails	612	100,0	4790	100,0	5328	100,0	643	100,0	11373	100,0
Mises bas	333	72,9	2520	93,1	2390	84,4	147	63,1	5390	86,5
Animaux reçus en confiage	0	0,0	14	0,5	96	3,4	4	1,7	114	1,8
Prêts reçus	0	0,0	10	0,4	2	0,1	0	0,0	12	0,2
Animaux reçus en rémunéra	0	0,0	0	0,0	35	1,2	5	2,1	40	0,6
Zekatt reçu	0	0,0	0	0,0	16	0,6	1	0,4	17	0,3
Achats d'animaux	124	27,1	164	6,1	277	9,8	76	32,6	641	10,3
Prêts reçus	0	0,0	0	0,0	15	0,5	0	0,0	15	0,2
Autres (préciser)	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Entrée de bétail	457	100,0	2708	100,0	2831	100,0	233	100,0	6229	100,0
Nombre total de bétails possédés actuellement	6 219		25 439		21 762		1 187		54 607	6 219
Nombre total de bétails possédés l'année passée	6 374		27 521		24 259		1 597		59 751	6 374
Variation de stock de bétail (durant l'année)	-155		-2 082		-2 497		-410		-5 144	-155

A la question de savoir, à quoi attribuez-vous les pertes animales, les répondants identifient le manque de pâturage (68%), les maladies (59,9%), le manque d'eau (50,6%), le manque d'eau et de pâturage simultanément (45,8%) comme étant les causes les plus fréquentes qui expliquent la perte animale.

Graphique 12 : Raisons de pertes animales (en %)



La grande place donnée aux manque de pâturages et l'effet des maladies dans les réponses s'explique par les sécheresses répétitives de ces dernières années où le pays a connu la sécheresse de 2002, 2005, le déficit de 2008, la sécheresse de 2011 et celle en cours de 2017-2018.

3.4 Production moyenne journalière de produits laitiers par saison, catégorie et par zone

La production de lait est une composante essentielle des activités des ménages agropasteurs. Au cours des 12 derniers mois, 61,7% des ménages ont produit du lait (lait et produits laitiers).

Les ménages agropasteurs ont une production journalière de 8,3 litres de lait. Cette production reste importante chez les gros éleveurs : en moyenne, les très gros éleveurs ont une production journalière de 18,7 litres et les gros éleveurs une production de 11,3 litres.

Les éleveurs moyens et les petits éleveurs ont cependant une production journalière de lait respective de 7,5 litres et 1,8 litre.

L'analyse selon la saison indique que plus de deux tiers (68,9%) de cette production est réalisée durant la période de pluie et 23,3% pendant la saison froide. Durant ces périodes les troupeaux sont fixés dans les zones d'installation hivernale, parfois en périphérie sinon dans

les localités grâce à l'abondance et surtout la proximité du pâturage et de l'eau en période hivernale.

La baisse de la production en saison froide s'explique par la zootechnie traditionnelle par les éléments suivants :

C'est la période où l'herbe est devenue paille sèche donc peu favorable à la production laitière selon son adage *El bene Blekhedhare (le lait est par l'herbe)*

Le pasteur délaisse la période sinon deux mois de cette période à la lactation des veaux car les vaches et les brebis ne peuvent pas nourrir les veaux et produire du lait pour le ménage. Donc l'éleveur choisit de sauver les veaux et l'état de la nourricière car juste après ils seront deux en période de soudure et la lactation devient difficile.

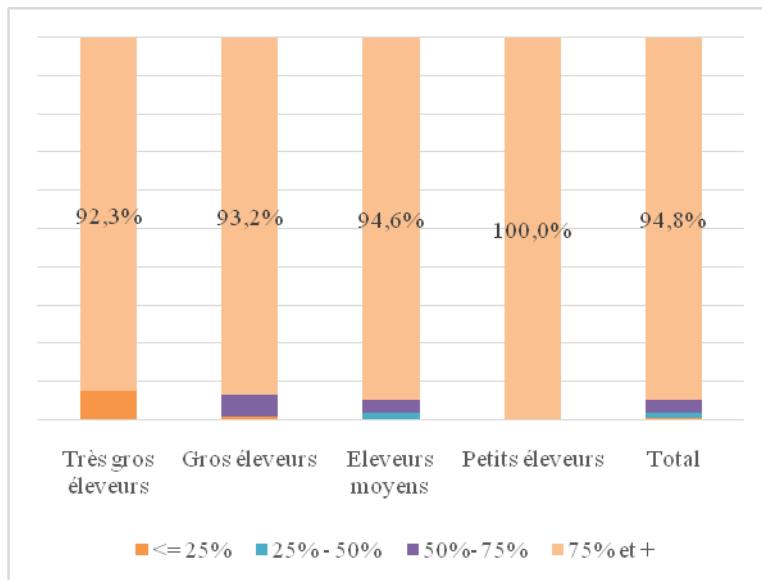
Tableau 12 : Production moyenne de lait(en litre)

	Production annuelle				Production journalière
	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Global	
Très gros éleveurs	2 028	302	4 498	6 828	18,7
Gros éleveurs	851	378	2 899	4 128	11,3
Eleveurs moyens	646	206	1 884	2 736	7,5
Petits éleveurs	226	40	408	673	1,8
Total	705	236	2 081	3 023	8,3

Par ailleurs, 96,5% de la production de lait est autoconsommé par les ménages agropasteurs. 89,5% des ménages ont consommé tout le lait produit. Suivant la catégorie d'éleveur la part de l'autoconsommation de lait est sensiblement réduite avec l'accroissement du cheptel : en effet, les très gros éleveurs ont autoconsommé 92,3% de leur production de lait contre 100% pour les petits éleveurs. Ce résultat témoigne du poids de l'autoconsommation dans le revenu des ménages agropastoraux.

Cette différence s'explique par le fait que le gros pasteur dispose de plus de ressources pour s'alimenter sur d'autres produits (céréales et viandes) alors que le petit éleveur dispose rarement d'autres bases alimentaires autre que le lait.

Graphique 13 : Part de l'autoconsommation de lait dans la production totale



Chapitre 4 : ANALYSES DES REVENUS MONETAIRES DES MENAGES (AGRO) PASTORAUX

Dans ce chapitre, seront analysées les différentes sources de revenu des ménages agropasteurs. Plusieurs questions ont été posées afin de cerner les revenus tirés de la vente d'animaux sur pieds, vente de produits laitiers, vente de produits agricoles et de cueillette, autres revenus (salaires, transfert de migrants, subventions, prêts).

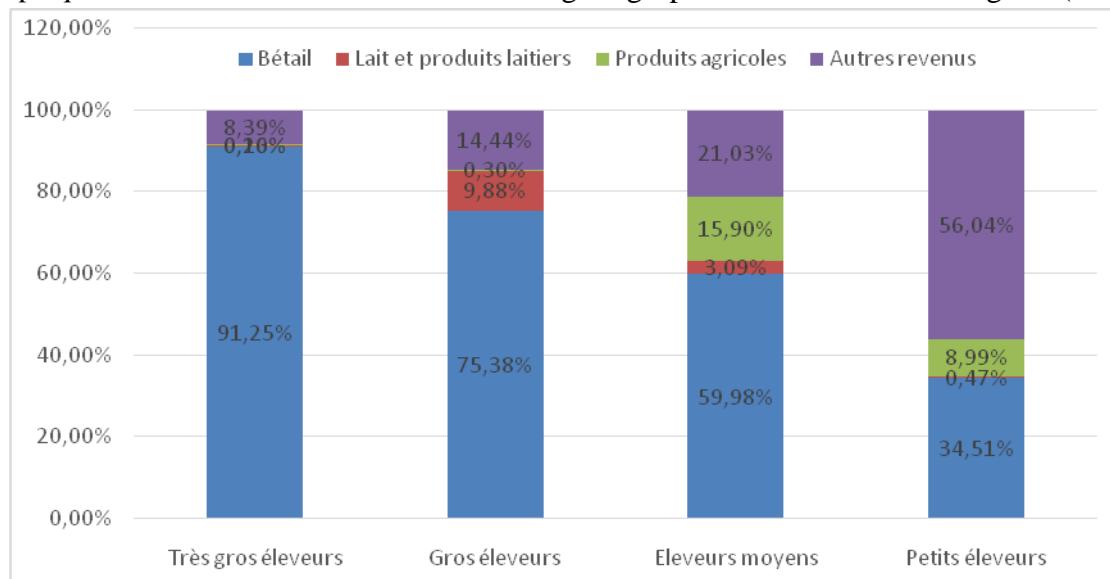
L'analyse de la structure des revenus des ménages agropastoraux montre que la vente d'animaux sur pieds représente. Plus de deux tiers (69,93%) des revenus des ménages agropastoraux sont tirés de la vente d'animaux. Les autres revenus (salaires, transfert de migrants, subventions, prêts) représentent 18,11% des revenus des ménages pastoraux. La vente de lait et de produits agricoles et de cueillettes constituent près de 12% (11,96%) de l'ensemble des revenus totaux.

Par ailleurs, suivant la catégorie des éleveurs, les résultats montrent que pour les très gros éleveurs et les gros éleveurs, la vente de bétail sur pied constitue au moins 75% du revenu global généré par ses activités économiques.

Pour les éleveurs moyens, le bétail constitue 59,98% des revenus et pour les petits éleveurs, les autres revenus sont la source plus de la moitié (56,04%) de leur gain annuel ; les revenus issus de la vente de bétail sur pied ne venant qu'en deuxième position (34,51%).

Ce résultat pourrait s'expliquer par la faiblesse du cheptel des ménages de cette catégorie disposant de peu de bétail (9 caprins et de 2 ovins en moyenne).

Graphique 14 : Structure des revenus des ménages agropastoraux selon leur catégorie (en %)



4.1 Revenu issu de la vente de produits laitiers

La grande majorité (96%) des ménages n'a pas tiré de revenu de la vente de lait et produits laitiers. Malgré une production relativement importante, la vente de lait reste limitée pour trois principales (3) raisons :

1. la culture locale ce que le lait ne se vend pas mais se donne d'où la faiblesse de la demande ;
2. l'accessibilité des villages ;
3. l'absence de circuit de commercialisation et de moyens de conservation et/ou de transformation.

Seulement 4% des ménages agropastoraux ont tiré un revenu de la vente de lait et produits laitiers (lait frais, lait caillé, beurre, fromage, autres). La saison des pluies est la saison où ce commerce atteint son paroxysme avec 64,51% des ventes totales de lait et de produits laitiers. La saison froide permet elle, d'engranger 21,82% des revenus. La saison chaude est la saison où les ventes sont les plus basses (13,67%) des revenus.

La vente de produits laitiers est l'apanage des gros éleveurs et des éleveurs moyens qui s'accaparent respectivement 71,94% et 26,57% des revenus issus de la vente de ces produits.

La saison a un effet sur la production de lait et par conséquent a un impact sûrement sur la vente. 64,5% des revenus des produits laitiers sont tirés de la vente de lait pendant la saison de pluies et 21,8% pendant la saison froide. En effet c'est dans ces deux saisons que la production du lait est relativement abondante et la demande est élevée car traditionnellement se sont des périodes des vacances des mauritaniens pour boire du lait surtout pendant la saison des pluies qui coïncident aussi avec la fermeture des écoles. 13,7% seulement des revenus sont tirés au cours de la saison chaude.

Tableau 13 : Revenus tirés de la vente de lait et de produits laitiers selon la saison et par catégorie d'éleveurs

Catégories éleveurs	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Très gros éleveurs	116 000	28 000	112 000	256 000	1,01%
Gros éleveurs	3 551 500	780 000	13 860 000	18 191 500	71,94%
Éleveurs moyens	1 746 550	2 630 000	2 340 800	6 717 350	26,57%
Petits éleveurs	103 000	18 000	-	121 000	0,48%
Total	5 517 050	3 456 000	16 312 800	25 285 850	100,00%
%âge	21,82%	13,67%	64,51%	100,00%	

L'analyse selon les catégories d'éleveurs montre que les revenus issus de la vente de lait profitent principalement aux gros éleveurs (71,94% des revenus) et aux éleveurs moyens pour

une part de 26,57 des revenus. Les parts dans le revenu des produits laitiers des gros éleveurs et des petits éleveurs sont marginales.

La quasi-totalité (98,30%) des revenus tirés de la vente de lait et des produits laitiers sont générés par trois wilayas :

- Brakna (56,67%) ;
- Gorgol (22,85%) ;
- Trarza (18,78%).

L'ensemble des autres wilayas productrices (Hodh Gharbi, Assaba, Guidimakha) génèrent 1,70% des revenus globaux. Certaines wilayas ne génèrent aucun revenu. C'est le cas de Hodh Charghi et Tagant. En effet ce sont les plus éloignées de Nouakchott.

Tableau 14 : Revenus tirés de la vente de lait et de produits laitiers par wilaya

Wilaya	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Hodh Charghi					0,00%
Hodh Gharbi	18 000	18 000	-	36 000	0,14%
Assaba	43 200	-	-	43 200	0,17%
Gorgol	3 063 500	195 000	2 520 000	5 778 500	22,85%
Brakna	865 000	865 000	12 600 000	14 330 000	56,67%
Trarza	1 202 000	2 378 000	1 168 300	4 748 300	18,78%
Tagant					0,00%
Guidimakha	325 350	-	24 500	349 850	1,38%
Total	5 517 050	3 456 000	16 312 800	25 285 850	100,00%
%âge	21,82%	13,67%	64,51%	100,00%	

Les zones Ecopastorales les plus concernées par la vente de lait et de produits laitiers sont les unités 4, 5 et les revenus tirés de ces produits restent nuls ou marginaux dans les autres unités Ecopastorales. En général, le lait n'est pas un produit de commercialisation surtout dans les wilayas de l'est du pays (lieu de concentration des autres unités Ecopastorales) par coutume ; il est donné ou laissé pour en graissé les petits des cheptels. L'absence des unités de conservation et de traitement et l'éloignement de ces zones des usines qui sont essentielles concentrées à Nouakchott peut constituer aussi d'autres éléments d'explication.

Tableau 15 : Revenus tirés de la vente de lait et de produits laitiers par zone Ecopastorale

Unités Ecopastorales	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Unité 1					
Unité 2	18 000	18 000	-	36 000	0,1%
Unité 3	56 050	-	24 500	80 550	0,3%
Unité 4	2 458 000	-	2 520 000	4 978 000	19,7%
Unité 5	1 783 000	1 060 000	12 600 000	15 443 000	61,1%
Unité 6	1 202 000	2 378 000	1 168 300	4 748 300	18,8%

Total	5 517 050	3 456 000	16 312 800	25 285 850	100,00%
%âge	21,82%	13,67%	64,51%	100,00%	

4.2 Revenu issus de la vente d'animaux sur pieds par saison, catégorie et zone

La vente de bétail est la principale composante du revenu des ménages agropastoraux. Au cours des 12 derniers mois plus de la moitié des ménages (56,5%) a tiré ses revenus de la vente de bétail et 43,5% n'ont effectué aucune vente d'animaux durant cette période. Les ménages qui n'ont pas tiré de revenu de la vente de bétail sont principalement des éleveurs moyens ou de petits éleveurs (77,3%) et les gros éleveurs pour 22,7% d'entre eux.

Les très gros éleveurs n'ont pas été de gros vendeurs car leurs chiffres de ventes représentent 24,24% du revenu global tirés de la vente de bétail sur pied.

Les principales catégories d'éleveurs qui ont le plus vendu sont les moyens et gros éleveurs qui ont des parts de ventes sensiblement égales (respectivement 35,50% et 37,92%).

Ici, la saison froide et la saison chaude sont les périodes propices à la vente. En effet, près de la moitié des revenus (48,39%) est générée en période froide, pratiquement le 1/3 (31,18%) en saison chaude et le reste pendant la saison des pluies.

Tableau 16 : Revenus tirés de la vente de bétails sur pied selon la saison et par catégorie d'éleveurs

Catégories éleveurs	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Très gros éleveurs	44 009 500	27 021 500	17 932 500	88 963 500	24,24%
Gros éleveurs	65 721 200	38 638 029	34 422 950	138 782 179	37,82%
Eleveurs moyens	60 490 750	47 280 500	22 493 000	130 264 250	35,50%
Petits éleveurs	7 371 000	1 470 000	133 500	8 974 500	2,45%
Total	177 592 450	114 410 029	74 981 950	366 984 429	100,000%
%âge	48,39%	31,18%	20,43%	100,00%	

Plus de sept ménages sur dix des wilayas de Trarza (75%) et du Brakna (74,3%) ont des revenus tirés de la vente de bétail supérieurs au revenu médian (c'est-à-dire classés dans le troisième ou quatrième quartile). Un peu plus de la moitié (51,2%) des ménages des wilayas de Hodh Gharbi, Gorgol et Guidimakha sont classés dans le troisième ou quatrième quartile. Les ménages des wilayas restantes (à savoir Hodh Charghi et Tagant) sont majoritairement classés dans le 1^{er} et 2^{ème} quartile des revenus tirés de la vente de bétail.

Ces proportions de ménages tirant leurs revenus de la vente de bétail expliquent probablement la part de ces wilayas dans le revenu global des ventes de bétail notamment des wilayas de Brakna (23,81%), Guidimakha (21,14%), Trarza (18,01%) et Gorgol (12,29%). Les autres wilayas ont des parts n'excédant pas 10%.

Le revenu généré par chaque wilaya est donc dépendant du nombre de vendeurs dans la saison.

Tableau 17 : Revenus tirés de la vente de bétails sur pied par wilaya

Wilaya	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Hodh Charghi	24 411 500	2 760 000	2 717 750	29 889 250	8,14%
Hodh Gharbi	12 921 000	1 821 000	3 817 500	18 559 500	5,06%
Assaba	10 979 500	10 202 500	8 132 000	29 314 000	7,99%
Gorgol	11 490 500	18 548 005	15 072 700	45 111 205	12,29%
Brakna	34 204 450	41 323 000	11 858 500	87 385 950	23,81%
Trarza	28 913 500	26 457 024	10 741 000	66 111 524	18,01%
Tagant	3 606 000	3 211 000	6 225 500	13 042 500	3,55%
Guidimakha	51 066 000	10 087 500	16 417 000	77 570 500	21,14%
Total	177 592 450	114 410 029	74 981 950	366 984 429	100,00%
%âge	48,39%	31,18%	20,43%	100,00%	

Les zones ecopastorales 3 et 5 réalisent les meilleures performances avec des revenus dépassant les 23% du revenu global. Viennent ensuite les zones 4 et 6 qui dépassent les 10% et enfin les zones 1 et 2 qui ne dépassent guère 10%.

Tableau 18 : Revenus tirés de la vente de bétails sur pied par zone éco-pastorale

Unités éco-pastorales	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Unité 1	12 935 500	2 070 000	1 443 250	16 448 750	4,48%
Unité 2	24 747 000	2 601 000	4 709 500	32 057 500	8,74%
Unité 3	51 648 500	13 962 500	21 130 000	86 741 000	23,64%
Unité 4	25 991 500	11 612 505	12 119 500	49 723 505	13,55%
Unité 5	33 706 450	57 707 000	24 838 700	116 252 150	31,68%
Unité 6	28 563 500	26 457 024	10 741 000	65 761 524	17,92%
Total	177 592 450	114 410 029	74 981 950	366 984 429	100,00%
%âge	48,39%	31,18%	20,43%	100,00%	

4.3 Revenus issus des produits agricoles et de cueillette par saison, par catégorie et par zone

Les revenus tirés des produits agricoles et de la cueillette sont estimés à 37,5 millions de MRO et sont essentiellement le fait des éleveurs moyens qui concentrent à eux seuls (92,06%) de l'ensemble des revenus globaux issus des produits agricoles et de la cueillette.

Tableau 19 : Revenus tirés de produits agricoles selon la saison et par catégorie d'éleveurs

Catégories éleveurs	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Très gros éleveurs	-	95 000	-	95 000	0,25%
Gros éleveurs	402 500	144 000	-	546 500	1,46%
Eleveurs moyens	13 089 725	14 500 625	6 935 125	34 525 475	92,06%
Petits éleveurs	2 276 600	30 600	30 600	2 337 800	6,23%
Total	15 768 825	14 770 225	6 965 725	37 504 775	100,00%
%âge	42,04%	39,38%	18,57%	100,00%	

Les ménages qui tirent le plus des revenus des produits agricoles résident dans deux wilayas : Gorgol (72,10% des revenus agricoles) et Brakna (24,08% des revenus agricoles). Les autres ménages tirent marginaux de l'agriculture.

Tableau 20 : Revenus tirés de la vente de produits agricoles par wilaya

Wilaya	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Hodh Charghi	22 450	-	-	22 450	0,06%
Hodh Gharbi	30 600	30 600	30 600	91 800	0,24%
Assaba	280 000	560 000	-	840 000	2,24%
Gorgol	9 121 275	11 498 125	6 420 625	27 040 025	72,10%
Brakna	6 072 500	2 442 500	514 500	9 029 500	24,08%
Trarza	234 750	95 000	-	329 750	0,88%
Tagant					0,00%
Guidimakha	7 250	144 000	-	151 250	0,40%
Total	15 768 825	14 770 225	6 965 725	37 504 775	100,00%
%âge	42,04%	39,38%	18,57%	100,00%	

Les deux Wilayas du Gorgol et du Brakna sont historiquement des zones où se concentrait l'agriculture de diéri et de Walo tout en sachant qu'il s'agit de (i) régions à forte population traditionnellement agricole (les toucouleurs et les harratines) (ii) existences de grandes poches de pauvreté sinon tout le triangle de pauvreté et qui dot pauvreté dit « gratter la terre » et (iii) c'est des Wilayas qui ont connu de grands aménagement hydro-agricoles par notamment la SONADER et (iv) la majorité de la population questionnée est une population type d'agropasteurs.

La Wilaya du Guidimkha qui vient en troisième position (7250), bien qu'agricole par sa population Harratine et Soninké traditionnellement agriculteurs, l'autoconsommation est de coutume et réduit par conséquent le volume des revenus des pasteurs et agropasteurs dans cette Wilaya.

Dans les Wilayas du Hodh Echarghi, Hodh El Gharbi et l'Assaba, historiquement l'agriculture est un métier des Harratine ou bien derrière des barrages immatriculés au nom de

leurs anciens maîtres maures ou sur des cuvettes dans les parcours tribaux. De la concertation des ouvrages hydro-agricoles et des effectifs des Harratines agriculteurs dépend la production et donc le revenu agricole des pasteurs et agropasteurs. Ainsi les revenus estimés dans les trois Wilayas correspondent à la population des agriculteurs qui est parfois correspondante à la population totale de la Wilaya (Assaba et Hodh Echarchgi) ou ils peuvent correspondre au nombre des aménagements hydro-agricoles (barrages du Hodh El gharbi et zones humides) C'est ainsi que grâce à l'importance de la population que le revenu en Assaba (280 000) est plus important que celui des deux Hodh et le maillage hydro-agricole du Hodh El Gharbi est plus grand et mieux fonctionnels et devance avec 30 600 le Hodh Echarchgi (22 450) plus pastoral, pourtant disposant d'une grande population d'agriculteurs mais avec des infrastructures agricoles faibles.

Comme les wilayas, deux unités Eco pastorales concentrent l'essentiel des revenus de l'agriculture. Ce sont : l'unité 4 (37,26%) et l'unité 5 (38,91%) qui en réalité répondent au même commentaire exposé pour les wilayas tant au niveau de l'habitus culturel de consommation, que de la catégorie sociale et ethnique de la population d'agriculteurs, que de son nombre et de l'existence des infrastructures hydro-agricoles dans l'UEP.

Tableau 21 : Revenus tirés de produits agricoles par zone Ecopastorale

Unités Ecopastorales	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Unité 1	22 500	-	-	22 500	0,06%
Unité 2	36 800	30 600	30 600	98 000	0,26%
Unité 3	280 000	704 000	-	984 000	2,62%
Unité 4	8 637 275	6 608 125	6 231 125	21 476 525	57,26%
Unité 5	6 557 500	7 332 500	704 000	14 594 000	38,91%
Unité 6	234 750	95 000	-	329 750	0,88%
Total	15 768 825	14 770 225	6 965 725	37 504 775	100,00%
%âge	42,04%	39,38%	18,57%	100,00%	

4.4 Autres revenus des ménages par catégorie et par zone

Toutes les catégories d'éleveurs possèdent d'autres sources de revenus. Cependant, les gros éleveurs (48,08% des revenus) et les éleveurs moyens (27,98%) des revenus semblent avoir beaucoup plus de possibilité de diversification des revenus que les autres catégories de d'éleveurs.

La saison ne semble pas avoir beaucoup d'effet sur les autres sources de revenus. En effet, 35,28% des revenus sont tirés pendant la saison des pluies, 34,19% pendant la saison froide et 30,53% pendant la saison chaude. Cette tendance reste la même pour toutes les catégories d'éleveurs.

Tableau 22 : Autres revenus selon la saison et par catégorie d'éleveurs

Catégories éleveurs	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Très gros éleveurs	2 140 000	3 030 000	3 010 000	8 180 000	8,61%
Gros éleveurs	8 325 000	7 595 000	10 670 000	26 590 000	27,98%
Eleveurs moyens	17 010 000	13 413 016	15 262 000	45 685 016	48,08%
Petits éleveurs	5 015 010	4 970 000	4 588 000	14 573 010	15,34%
Total	32 490 010	29 008 016	33 530 000	95 028 026	100,00%
%âge	34,19%	30,53%	35,28%	100,00%	

Ces revenus sont répartis à peu près équitablement dans l'ensemble des wilayas. Sauf au Tagant et en Assaba où les ménages ne semblent pas avoir la chance de bénéficier de ce type de revenu.

Tableau 23 : Autres revenus par wilaya

Wilaya	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Hodh Charghi	6 173 000	6 644 000	6 465 000	19 282 000	20,29%
Hodh Gharbi	5 133 500	3 015 008	10 295 000	18 443 508	19,41%
Assaba	1 765 000	2 915 008	1 765 000	6 445 008	6,78%
Gorgol	2 821 510	2 495 000	2 450 000	7 766 510	8,17%
Brakna	4 385 000	4 415 000	4 165 000	12 965 000	13,64%
Trarza	5 252 000	5 060 000	4 750 000	15 062 000	15,85%
Tagant	1 250 000	1 100 000	800 000	3 150 000	3,31%
Guidimakha	5 710 000	3 364 000	2 840 000	11 914 000	12,54%
Total	32 490 010	29 008 016	33 530 000	95 028 026	100,00%
%âge	34,19%	30,53%	35,28%	100,00%	

Du point de vue des zones Ecopastorales, le comportement des ménages vis-à-vis des autres revenus est pratiquement le même. Ce qui entraîne une répartition presque égalitaire des gains.

Tableau 24 : Autres revenus par zone Ecopastorale

Unités éco-pastorales	Saison froide	Saison chaude	Saison pluie	Total	
				Montant	%âge
Unité 1	5 673 000	5 810 000	5 815 000	17 298 000	18,20%
Unité 2	5 481 500	4 019 008	10 945 000	20 445 508	21,52%
Unité 3	4 107 000	4 364 008	3 775 000	12 246 008	12,89%
Unité 4	6 381 500	4 170 000	2 880 000	13 431 500	14,13%
Unité 5	5 735 010	5 785 000	5 445 000	16 965 010	17,85%
Unité 6	5 112 000	4 860 000	4 670 000	14 642 000	15,41%
Total	32 490 010	29 008 016	33 530 000	95 028 026	100,00%
%âge	34,19%	30,53%	35,28%	100,00%	

4.5 Part des différentes catégories de revenus par rapport au revenu global par saison et zone

La vente de bétail constitue l'essentiel des revenus des ménages. Cependant ils ont aussi recours à d'autres sources de revenus dans leur stratégie d'accumulation de capital. Le lait, les produits laitiers et les produits agricoles ne représentent que 11,97% des revenus globaux.

Près de la moitié des revenus sont générés en saison froide (44,09%), près du 1/3 est généré en saison chaude (30,80%) et le reste durant la saison des pluies. Mais il faut constater que la vente de bétail demeure la source de revenu la plus importante que quel que soit la saison.

Tableau 25 : Répartition de revenu par source et par saison

Revenus	Saison froide	Saison chaude	Saison de pluie	Total	
				Montant	%âge
Bétail	177 592 450	114 410 028	74 981 950	366 984 428	69,93%
Lait et produits laitiers	5 517 050	3 456 000	16 312 800	25 285 850	4,82%
Produits agricoles	15 768 825	14 770 225	6 965 725	37 504 775	7,15%
Autres revenus	32 490 010	29 008 016	33 530 000	95 028 026	18,11%
Total	231 368 335	161 644 269	131 790 475	524 803 079	100,00%
%âge	44,09%	30,80%	25,11%	100,00%	44,09%

4.6 Distribution des revenus monétaires (indice d'inégalité de GINI et courbe de Lorenz) par saison catégorie et zone

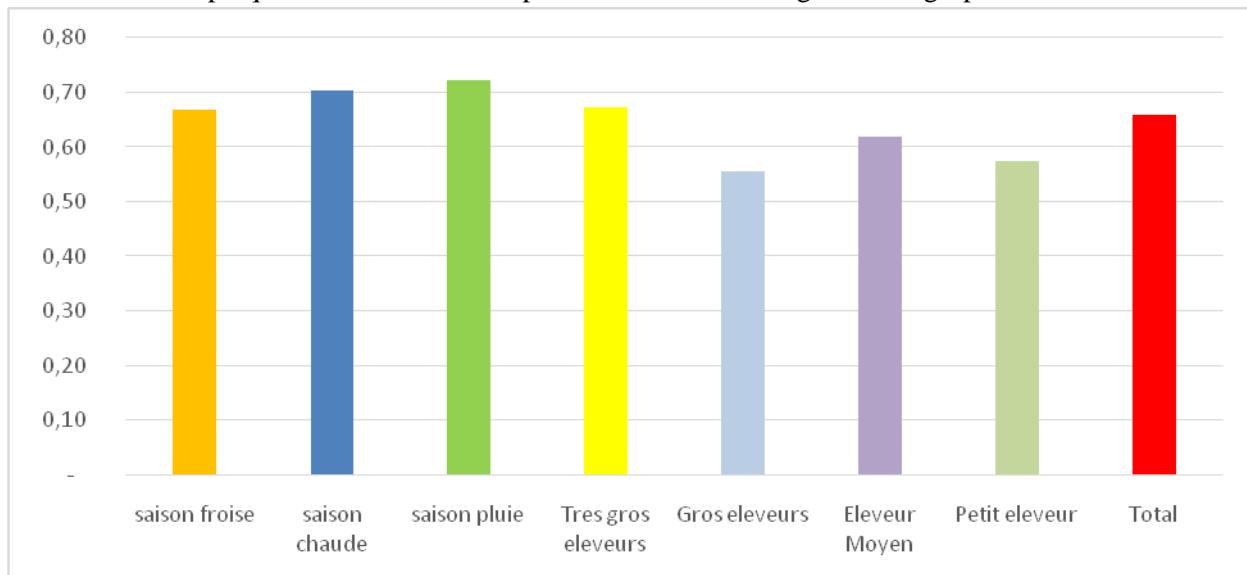
L'indice de Gini permet de mesurer l'inégalité ici l'inégalité de la répartition des revenus. Donc dans ce cas précis, il servira à mesurer les niveaux d'inégalités de la répartition des revenus selon la saison, la catégorie et la zone.

Selon les saisons, cet indice est supérieur à 0,66 (donc s'approche de 1). On peut donc conclure que les inégalités de revenus au sein des ménages est grandes quel que soit la saison.

Il en est de même pour l'inégalité selon les catégories d'éleveurs. On constate là encore que le coefficient est élevé ; signe que les revenus des ménages sont inégaux quel que soit son appartenance à une catégorie d'éleveurs.

L'indice d'inégalité de Gini est supérieur à 60% par rapport à la saison et à la catégorie Indice par saison

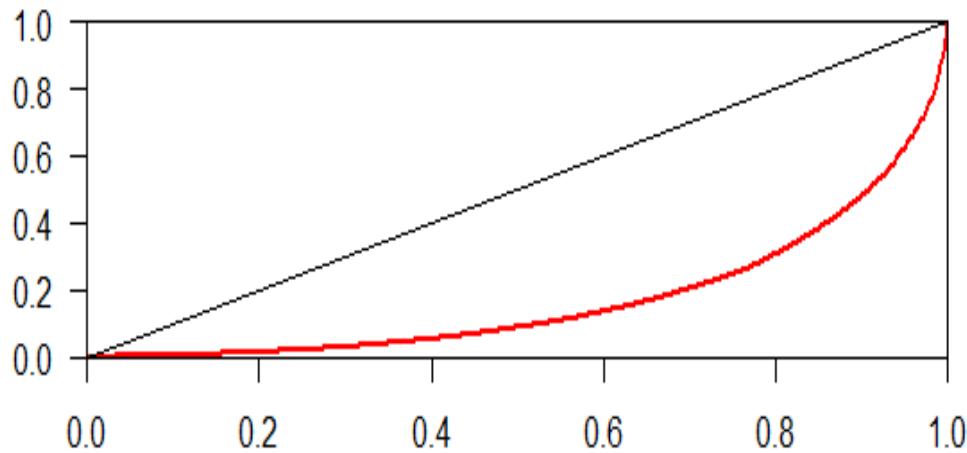
Graphique 15 : Indice de Gini pour la saison et la catégorie des agropasteurs



Ces inégalités selon les saisons et les catégories se reflètent dans le revenu global qui lui aussi a un indice élevé (0,66). Une autre façon de traduire cette inégalité est de la matérialiser sous forme de courbe dite de Lorentz. Sur le graphique (16), elle est matérialisée par la courbe en rouge.

Cette courbe indique l'apport relatif cumulé en revenu d'une proportion (p) de la population. Plus la courbe de Lorenz s'éloigne de la bissectrice, plus l'inégalité dans la répartition des revenus est importante. Cette courbe s'éloigne de la première bissectrice donc le revenu des ménages agropasteurs est inégalitaire.

Graphique
16 : Courbe
de Lorenz
associée au
revenu global
des
(agro)pasteur
s



Chapitre 5 : ANALYSE DES DEPENSES DES ALIMENTAIRES MENAGES (AGRO) PASTORAUX

5.1 Structure des dépenses totales des ménages

Dans le cadre de cette étude, les dépenses des ménages sont renseignées à travers plusieurs sections :

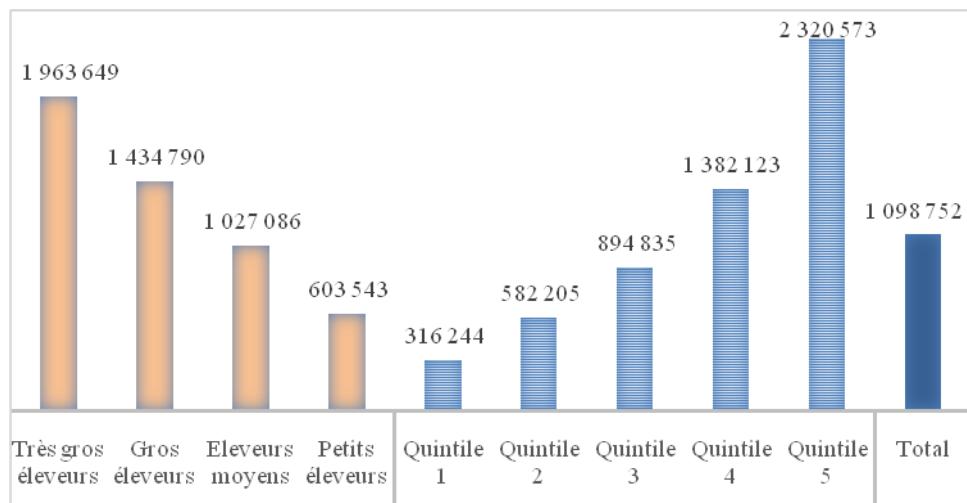
- Dépenses alimentaires** : toutes les dépenses relatives à la consommation alimentaire des ménages sont renseignées dans cette section ;
- Les dépenses non alimentaires** : il s'agit des dépenses d'achat d'animaux, de transport, de communication, d'eau, des dépenses liées à la santé animale et humaine, etc.

En moyenne, les ménages ont des dépenses annuelles moyennes de 1 089 752 MRO. Selon le quintile, les résultats de l'étude montrent que les ménages des deux derniers quintiles (40% des ménages dont les dépenses sont les plus élevées) concentrent plus de deux tiers (67,4%) des dépenses totales des ménages. Les dépenses des ménages des quintile 1 et quintile 2 ne représentent que 16,4% des dépenses totales des ménages agropastoraux. Ce résultat traduit une inégalité dans la distribution des dépenses des ménages.

La distribution des dépenses selon la typologie d'éleveurs montre que les dépenses des ménages agropastoraux sont proportionnellement liées à la catégorie d'éleveurs. En effet, comparées aux très gros éleveurs, la dépense moyenne des gros éleveurs, des éleveurs moyens et des petits éleveurs est 1,4 fois, 1,9 fois et 3,3 fois (respectivement) plus faible.

Par ailleurs, l'analyse de la structure des dépenses totales des ménages montre qu'elles se décomposent en 62% alimentaires et 38% en non alimentaires. Cette structure est relativement similaire à celle obtenue à travers l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV 2014) où l'alimentation représente 56,9% des dépenses totales des ménages ruraux.

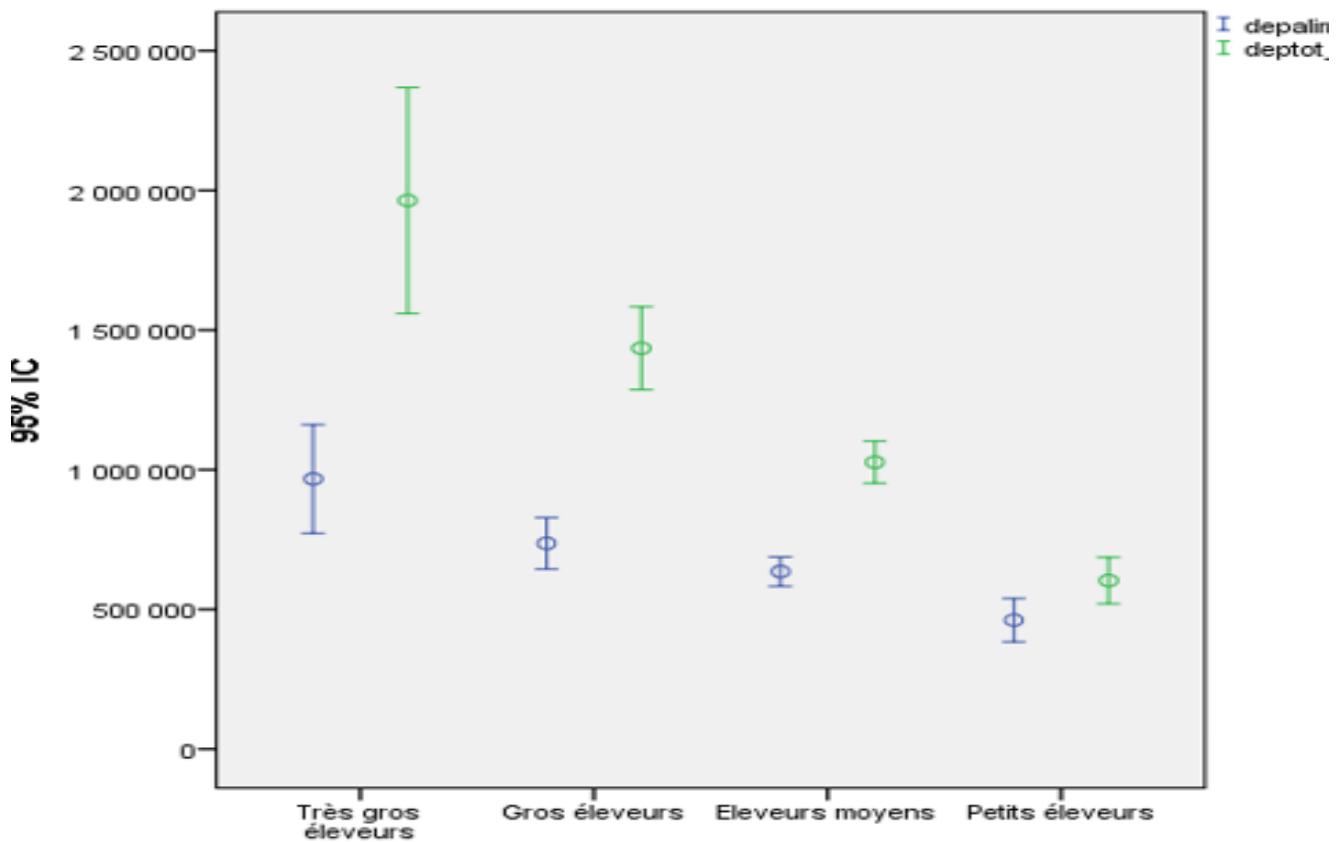
Graphique 17 : Dépenses totales moyennes des ménages selon les catégories d'éleveurs, les quintiles de dépenses (en MRO)



5.2 Dépenses alimentaires des ménages agro pastoraux par saison, catégorie et zone

Les ménages agropastoraux ont des dépenses alimentaires moyennes annuelles de 646 191 MRO et représentent 62% de la dépense moyenne annuelle de l'ensemble des ménages agropasteurs. La distribution des dépenses alimentaires est moins inégalitaire que les dépenses totales des ménages. En moyenne, les très gros éleveurs ont des dépenses alimentaires de 967 124 MRO.

Graphique 18 : Distribution des dépenses alimentaires (depalim) et dépenses totales (deptot) (en MRO) selon les catégories d'éleveurs



Les dépenses alimentaires des très gros éleveurs sont plus élevées que celles des autres catégories d'éleveurs. Les gros éleveurs et les éleveurs moyens ont des dépenses moyennes comparables à la moyenne et sont plus faibles respectivement de 1,6 fois et de 1,2 fois que la dépense moyenne des très gros éleveurs. La dépense moyenne des petits éleveurs représente par contre 2,41 fois celle des très gros éleveurs.

Tableau 26 : Dépense alimentaire moyenne selon la saison et par catégorie d'éleveurs (en MRO)

	Saison froide	Saison chaude	Saison de pluie	Global
Très gros éleveurs	317 840	292 157	317 003	967 124
Gros éleveurs	250 163	231 783	237 763	736 711
Eleveurs moyens	209 846	211 517	207 025	635 743
Petits éleveurs	166 121	152 517	142 952	461 590
Total	217 319	210 151	208 732	646 191

Pour un meilleur ciblage, l'analyse de la dépense moyenne des produits alimentaires permet de classer les wilayas en trois groupes :

- Groupe 1 : formé des wilayas ayant des dépenses moyennes inférieur à la moyenne des produits alimentaires et dans ce groupe on trouve les deux hodh ;
- Groupe 2 : constitué des wilayas dont la dépense moyenne dépasse la moyenne des dépenses alimentaire de moins de 65 000 MRO et dans ce groupe on rencontre les wilayas du Gorgol et du Guidimakha ;
- Groupe 3 constitué par les autres wilayas et il est caractérisé par une dépense moyenne alimentaire plus élevée que la moyenne de plus de 126 000 MRO.

L'analyse des mêmes données par zone Ecopastorale conduit aux conclusions avec des écarts entre les dépenses et la moyenne différents.

Les dépenses alimentaires des ménages agropastoraux n'ont pas globalement connu de variations entre les différentes saisons. En moyenne, les ménages ont des dépenses alimentaires de 217 319 MRO pendant la saison froide, de 210 151 MRO en période chaude et de 208 732 MRO en saison de pluie.

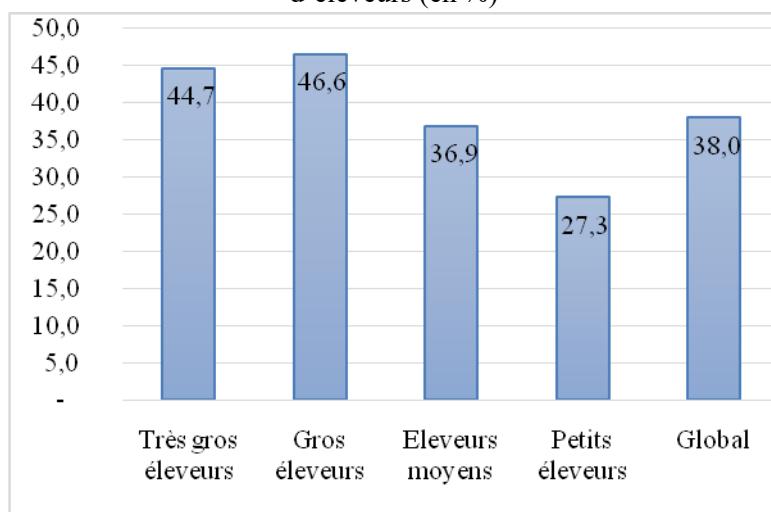
Tableau 27 : Dépense alimentaire moyenne selon la saison et par wilaya (en MRO)

Wilaya	Saison froide	Saison chaude	Saison de pluie	Global
Hodh Charghi	127 110	115 434	114 668	361 852
Hodh Gharbi	129 309	116 837	121 999	368 145
Assaba	275 899	289 743	256 823	822 465
Gorgol	264 566	222 283	215 443	712 265
Brakna	265 420	248 944	265 704	795 976
Trarza	258 113	250 677	246 402	790 542
Tagant	286 750	275 050	279 180	840 980
Guidimakha	251 476	277 339	282 861	811 676
Total	217 319	210 151	208 732	646 191

Chapitre 6 : DEPENSES NON ALIMENTAIRES DES MENAGES PAR SAISON, CATEGORIE ET ZONE

Les dépenses non alimentaires représentent 38% des dépenses totales des ménages. Le poids des dépenses non alimentaires reste plus élevé chez les gros éleveurs : 46,6% des dépenses totales des ménages de la catégorie des gros éleveurs sont affectées aux dépenses non alimentaires alors que ratio est de 36,9% pour les éleveurs moyen et 27,3% pour les petits éleveurs (soit des écarts de 9,6 points et 19,3 points respectivement).

Graphique 19 : Part des dépenses non alimentaires sur les dépenses totales selon les catégories d'éleveurs (en %)



Par ailleurs, la distribution des dépenses moyennes des produits non alimentaires selon la catégorie d'éleveurs montre une nette proportionnalité aux catégories d'éleveurs. En effet, par rapport aux très gros éleveurs, la dépense moyenne des gros éleveurs, des éleveurs moyens et des petits éleveurs est respectivement plus faible de 1,69 fois, de 2,62 fois et 7,63 fois (voir tableau 28).

Globalement, l'analyse de la structure des dépenses non alimentaire montre que les aliments de bétails occupent une part importante des dépenses des ménages : près du tiers des dépenses non alimentaires des ménages sont affectées aux aliments de bétails. En période de chaude, soudure, ce poste représente plus de la moitié des dépenses non alimentaires. Les dépenses liées aux transports, communications, électricité, habillement, scolarité représente plus du quart des dépenses non alimentaires des ménages agropastoraux.

Graphique 20 : Part des différents postes de dépenses non alimentaire (en %)

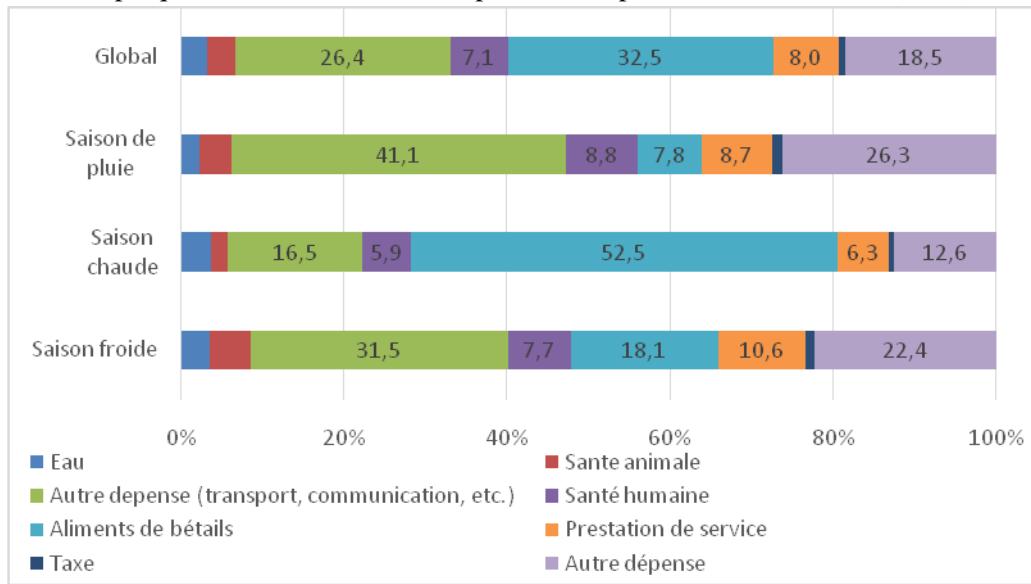


Tableau 28 : Dépense non alimentaire moyenne selon la saison et par quintile, catégories d'éleveurs, wilaya, UEP (en MRO)

		Saison froide	Saison chaude	Saison de pluie	Global
Quintile	Quintile 1	66 175	104 517	56 493	227 184
	Quintile 2	102 235	201 468	81 402	385 105
	Quintile 3	132 169	258 282	108 131	498 582
	Quintile 4	188 664	417 968	147 659	754 291
	Quintile 5	250 949	441 348	216 045	908 342
Typologie d'éleveurs	Très gros éleveurs	274 144	819 603	250 969	1 344 717
	Gros éleveurs	222 271	424 193	176 054	822 518
	Eleveurs moyens	134 247	243 776	106 732	484 756
	Petits éleveurs	49 515	67 900	56 286	173 701
	Total	148 029	284 811	121 918	554 758
Zone Ecopastorale	Unité 1	60 329	75 031	58 038	193 398
	Unité 2	95 012	119 788	80 353	295 152
	Unité 3	201 667	595 364	195 552	992 583
	Unité 4	195 034	555 752	167 811	918 597
	Unité 5	163 111	180 080	106 556	449 747
	Unité 6	178 895	204 159	128 961	512 015
Wilaya	Hodh Charghi	64 523	84 447	59 006	207 976
	Hodh Gharbi	108 411	125 456	90 850	324 718
	Assaba	197 291	767 556	224 852	1 189 698
	Gorgol	121 434	266 157	96 978	484 569
	Brakna	210 600	237 127	120 320	568 048
	Trarza	178 070	203 977	127 672	509 719
	Tagant	330 080	722 913	238 033	1 291 027
	Guidimakha	166 527	449 236	162 866	778 630
	Total	148 029	284 811	121 918	554 758

L’analyse de la dépense non alimentaire selon la wilaya permet de classer les wilayas en trois groupes ; un groupe moyen ayant la dépense moyenne proche de la dépense moyenne totale avec des écarts ne frôlant pas le 4200 MRO, un deuxième groupe caractérisé par des dépenses moyennes très en dessous de la moyenne générale avec des écarts de 174 000 et 293 000 MRO et un dernier groupe, «plus nanti », avec des dépenses moyennes excédents la moyenne générale de plus de 197 000 MRO. Le premier groupe comprend le Gorgol, le Brakna et le Trarza, le deuxième groupe est constitué de deux Hodh, l’Assaba, le Tagant et le Guidimakha constituent le troisième groupe. L’analyse suivant les zones Ecopastorales conduit à des conclusions semblables.

Chapitre 7 : RATIOS DE COUVERTURE DES DEPENSES DES MENAGES (AGRO) PASTORAUX

6.1 Couverture des dépenses par les revenus monétaires en fonction des catégories d'éleveurs

Le ratio de couverture des dépenses des ménages est le rapport entre les revenus et les dépenses des ménages. Ce ratio mesure à quel hauteur les revenus des ménages couvrent leurs besoins alimentaires et non alimentaires.

Globalement les revenus monétaires des ménages ne couvrent pas toutes leurs dépenses. Quelque que soit la saison les ménages agropastoraux dépensent plus que leur revenu monétaires. Le ratio dépense globale sur le revenu monétaires des ménages agropastoraux est de 3,9 en période chaude : autrement les ménages dépensent durant cette période 3,9 fois plus que leurs revenus monétaires. Ce niveau est le plus élevé de l'année s'expliquant principalement par le poids des dépenses non alimentaires (essentiellement l'aliment de bétails).

Selon la catégorie d'éleveurs, les résultats de l'étude montrent que les éleveurs moyens et les petits éleveurs ont des ratios de couvertures plus élevés que les gros éleveurs. Si les gros éleveurs dépensent environ 1,57 fois leurs revenus monétaires, ce ratio est de 1,62 pour les éleveurs moyens et les petits éleveurs. Ce constat s'explique par la baisse des dépenses des gros éleveurs notamment durant les périodes de pluie et froides (particulières les dépenses non alimentaires composées essentiellement par l'achat d'aliments de bétail).

Tableau 29 : Ratio de couverture des dépenses totales par le revenu monétaires selon la catégorie d'éleveurs

	Saison froide	Saison chaude	Saison de pluie	Global
Très gros éleveurs	1,01	3,90	0,57	1,80
Gros éleveurs	0,74	1,59	0,84	1,34
Éleveurs moyens	1,25	1,62	1,24	1,65
Petits éleveurs	0,78	1,01	1,23	1,58
Total	1,01	3,90	0,57	1,80

6.2 Couverture des dépenses par les revenus monétaires par zone

Suivant les wilayas, le ratio des dépenses sur le revenu monétaires des ménages présente une structure disparate :

- *Les ménages qui dépensent moins que leurs revenus monétaires* : il s'agit des ménages des wilayas Hodh Charghi (0,95), Gorgol (0,87) et Brakna (0,97). Les ménages de ces wilayas sont caractérisés par des dépenses non alimentaires inférieur à la moyenne nationale ;

- **Les ménages dont le ratio de couverture est entre 1 et 2 :** ces ménages effectuent des dépenses qui sont entre 1 et 2 fois supérieures aux revenus monétaires. Il s'agit des wilayas du Hodh Gharbi (1,14) et du Trarza (1,62) ;
- **Le dernier groupe se compose des ménages dont les dépenses sont plus de deux fois supérieures à leurs revenus monétaires.** Il se compose des wilayas de l'Assaba (2,44), du Tagant (2,93) et du Guidimakha (2,68).

Tableau 30 : Ratio de couverture des dépenses totales par le revenu monétaires selon les UEP et les wilayas

		Saison froide	Saison chaude	Saison de pluie	Global
Zone Ecopastorale	Unité 1	,53	,95	,85	,79
	Unité 2	,98	1,70	1,64	1,22
	Unité 3	1,73	2,70	1,14	1,86
	Unité 4	1,07	1,85	,99	2,85
	Unité 5	,72	1,36	1,00	,82
	Unité 6	1,18	1,29	,98	1,65
Wilaya	Hodh Charghi	,61	,99	,96	,95
	Hodh Gharbi	1,09	2,04	1,79	1,14
	Assaba	,97	2,07	1,19	2,44
	Gorgol	,64	1,75	,82	,87
	Brakna	,71	1,18	1,15	,97
	Trarza	1,16	1,28	,99	1,62
	Tagant	1,04	3,69	1,39	2,93
	Guidimakha	2,09	2,34	,92	2,68
	Total	1,04	1,62	1,10	1,57

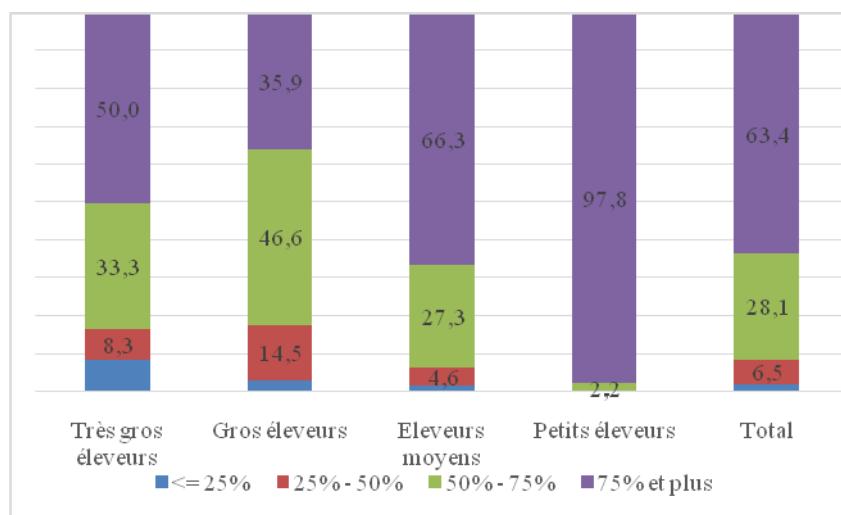
6.3 Seuil de survie des ménages par catégorie et zone

Les dépenses de survie représentent les dépenses alimentaires, de santé familiale et d'habillement. Ces dépenses représentent le minimum requis pour satisfaire les besoins de base des ménages. Globalement, près deux ménages sur trois consacrent plus 75% de leurs dépenses totales en dépenses de survie. 91,5% des ménages agropastoraux ont des dépenses de survie supérieures à la moitié de leurs dépenses totale.

L'analyse des dépenses de survie des ménages agropastoraux montre que les gros éleveurs ont majoritairement des dépenses supérieures au seuil de survie. En effet, 42,9% des gros éleveurs consacrent plus 75% de leurs dépenses totales en dépense de subsistance (seuil de survie) alors que ratio est de 66,3% pour les éleveurs moyens et 97,8% pour les petits éleveurs.

Ce résultats est cohérent avec ceux obtenu dans l'analyse de la structure des dépenses des ménages où l'alimentaire était dominant chez les petits et moyens éleveurs.

Graphique 21 : Part des dépenses de subsistance sur les dépenses totales des ménages selon la catégorie d'éleveurs (en %)



Selon les wilayas, les résultats indiquent que les ménages de Hodh Charghi (86,8%), de Hodh Gharbi (78,7%), du Gorgol (79,0%) et Guidimakha (78,5%) consacre une part plus importante que la moyenne de leurs dépenses totales en subsistance.

Tableau 31 : Part des dépenses de subsistance sur les dépenses totales des ménages selon les quintiles, les UEP, les wilayas (en %)

Quintile des dépenses totales	Quintile 1	88,94
	Quintile 2	81,01
	Quintile 3	75,07
	Quintile 4	76,18
	Quintile 5	69,57
Typologie d'éleveurs	Très gros éleveurs	68,17
	Gros éleveurs	67,71
	Eleveurs moyens	78,90
	Petits éleveurs	93,69
	Total	78,16
Zone Ecopastorale	Unité 1	87,37
	Unité 2	81,32
	Unité 3	73,38
	Unité 4	74,46
	Unité 5	77,94
	Unité 6	73,91
Wilaya	Hodh Charghi	86,77
	Hodh Gharbi	78,71
	Assaba	70,48
	Gorgol	79,00
	Brakna	75,88
	Trarza	73,99
	Tagant	66,17
	Guidimakha	78,46

Total	78,16
-------	-------

Chapitre 7 :L'AUTOCONSOMMATION : UN COMPLEMENT ESSENTIEL POUR LES MENAGES (AGRO) PASTORAUX

Les dépenses d'autoconsommation des ménages ont été saisies dans le cadre de cette étude. Ces dépenses concerne l'autoconsommation des ménages en lait et produits laitiers (analysées dans la chapitre 2), en produits agricoles (riz, mil, produits maraîchers, etc.), viande, poissons, etc.

L'autoconsommation est une composante essentielle de l'analyse des revenus des ménages notamment en milieu rural. Selon les résultats de l'EPCV 2014, la part de l'autoconsommation est 5 fois plus élevés en milieu rural qu'en milieu l'urbain.

7.1 Revenus avec autoconsommation par saison, catégorie et zone

L'autoconsommation couvre environ 70% des dépenses totales des ménages. C'est durant les saisons de pluie et froide que les ménages font plus d'autoconsommation s'expliquant principalement par l'amélioration de la production animale (viande, lait, etc.) et agricoles pendant ces périodes. A ce titre, l'autoconsommation représente 1,4 et 1,1 fois les dépenses des ménages durant les périodes de pluie et froide contre 0,1 durant la période de soudure (chaude).

La distribution de l'autoconsommation des ménages reste relativement similaire suivant les wilayas à l'exception du Tagant où le taux d'autoconsommation est faible durant toute l'année.

Tableau 32 : Part de l'autoconsommation sur les dépenses totales des ménages selon les quintiles, les UEP, les wilayas (en %)

		Saison froide	Saison chaude	Saison de pluie	Global
Typologie d'éleveurs	Très gros éleveurs	0,4	0,2	1,6	0,5
	Gros éleveurs	0,8	0,2	1,9	0,8
	Eleveurs moyens	1,4	0,1	1,5	0,8
	Petits éleveurs	1,0	0,0	0,3	0,4
Zone Ecopastorale	Unité 1	1,1	0,2	1,2	0,7
	Unité 2	1,0	0,2	1,2	0,7
	Unité 3	1,6	0,1	2,1	1,0
	Unité 4	1,6	0,0	1,4	0,7
	Unité 5	0,5	0,1	1,1	0,5
	Unité 6	1,0	0,1	1,2	0,7
Wilaya	Hodh Charghi	1,0	0,2	1,2	0,6
	Hodh Gharbi	1,1	0,2	1,2	0,8
	Assaba	1,4	0,1	2,0	0,9
	Gorgol	2,0	0,1	1,3	0,9
	Brakna	0,5	0,1	1,1	0,5
	Trarza	1,0	0,1	1,2	0,7
	Tagant	0,3	0,0	0,9	0,3

	Guidimakha	1,4	0,0	1,8	0,8
	Total	1,1	0,1	1,4	0,7

7.2 Réévaluation de l'ensemble des indicateurs précédents en tenant compte de l'autoconsommation

La prise en compte de l'autoconsommation comme étant une composante du revenu des ménages permet de réévaluer le ratio de couverture des dépenses. La prise en compte de l'autoconsommation des ménages augmente les revenus annuels moyens de ces derniers de 211 840 MRO. Selon les saisons cet écart est de 261 585 MRO en période froide, 35 611 MRO en saison chaude et 338 323 MRO en saison de pluie.

Tableau 33 : Revenu moyen des ménages intégrant l'autoconsommation, ratio de couverture selon les quintiles, les UEP, les wilayas

		Saison (en MRO)			Ratio de couverture	
		Froide	chaude	pluie	Revenu +autocons	Revenu
Quintile des dépenses totales	Quintile 1	340 495	88 891	194 128	1,2	2,5
	Quintile 2	412 013	89 961	305 664	3,4	5,2
	Quintile 3	739 694	240 700	601 909	1,9	5,0
	Quintile 4	759 015	353 618	758 773	2,6	4,9
	Quintile 5	1 254 048	940 805	1 082 597	1,9	3,2
Typologie d'éleveurs	Très gros éleveurs	2 161 479	1 375 083	1 634 625	2,3	3,3
	Gros éleveurs	859 640	425 464	964 062	1,5	2,9
	Eleveurs moyens	633 276	300 538	482 929	1,9	4,6
	Petits éleveurs	290 574	76 906	93 087	4,2	4,8
Zone Eco pastorale	Unité 1	311 603	122 092	250 862	2,1	2,5
	Unité 2	506 092	125 425	388 238	2,5	3,3
	Unité 3	1 158 166	260 665	1 028 168	1,5	3,7
	Unité 4	956 878	276 691	713 650	2,6	7,0
	Unité 5	666 662	831 711	696 416	1,8	3,4
	Unité 6	632 289	435 865	473 779	2,8	4,6
Wilaya	Hodh Charghi	349 960	113 787	243 383	2,4	3,0
	Hodh Gharbi	517 688	144 229	481 168	2,3	2,8
	Assaba	597 694	279 170	934 018	2,3	4,3
	Gorgol	1 024 976	652 358	827 982	1,4	2,4
	Brakna	781 794	727 429	628 321	2,0	3,8
	Trarza	635 800	430 213	470 014	2,7	4,6
	Tagant	687 033	311 400	893 933	2,0	5,0
	Guidimakha	1 317 202	230 463	865 429	2,2	7,6
	Total	700 614	342 336	588 400	2,2	4,1

7.3 Analyse des revenus et dépenses selon le sexe

Les ménages agropastoraux sont majoritairement dirigés par des hommes (89,6%). L'analyse de la prise de décision sexospécifiques au sein des ménages permet déterminer le niveau d'implication des femmes dans la prise de décision notamment sur les revenus et dépenses des ménages.

Les chefs des ménages sont généralement les principaux preneurs de décisions, il est alors important de caractériser les ménages selon le sexe de leur chef avant de conduire l'analyse sexospécifiques. Les résultats montrent :

- 88,3% des chefs de ménages de sexe masculin sont actifs au moment de l'enquête. Ils sont majoritairement occupés dans le secteur de l'élevage (80,1%) et le commerce (8,4%). Près du tiers (32%) des ménages dont le chef est un homme est catégorisé comme étant de gros éleveurs, plus de la moitié (54%) des éleveurs moyens et 14% des petits éleveurs
- Plus de la moitié (54,5%) des femmes chefs de ménages sont actives et 45,5% sont inactives. Celles actives le sont principalement dans l'élevage (73,3%), dans les cultures sous pluies (cultures maraîchères principalement) et le commerce (10%). Seulement 7,3% des ménages dirigés par des femmes sont des gros éleveurs, 49,1% sont des éleveurs moyens et 43,6% des petits éleveurs.

Tableau 34 : Profils et typologies des ménages selon le sexe des chefs (en %)

		Sexe		
		Masculin	Féminin	Total
Typologie d'éleveurs	Très gros éleveurs	5,1	0,0	4,6
	Gros éleveurs	26,9	7,3	24,9
	Éleveurs moyens	54,0	49,1	53,5
	Petits éleveurs	14,0	43,6	17,1
Etat d'activité	Actif	88,3	54,5	84,8
	Inactif	11,7	45,5	15,2
Activité principale	Culture irriguée	1,2	3,3	1,3
	Culture sous pluie	2,9	13,3	3,6
	Elevage	80,1	73,3	79,6
	Commerce	8,4	10,0	8,5
	Artisanat	,2	0,0	,2
	Fonctionnaire	3,4	0,0	3,1
	Autre à préciser	3,8	0,0	3,6

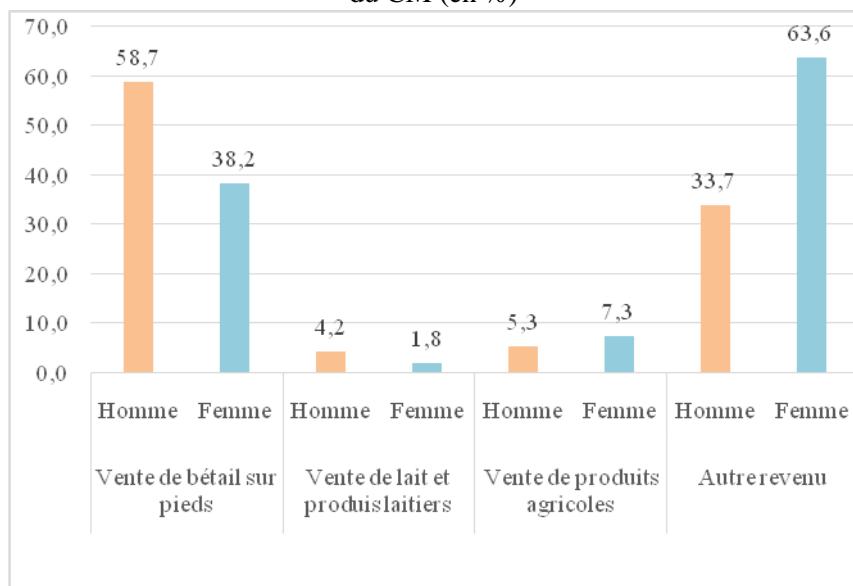
7.3.1 L'analyse des sources de revenus sexospécifiques au sein du ménage et la détermination de leur provenance

Les revenus monétaires au sein des ménages agropastoraux, analysés dans la chapitre 4, sont tirés de la vente de bétail sur pieds, vente de produits laitiers, vente de produits agricoles et de cueillette, autres revenus (salaires, transfert de migrants, subventions, prêts).

Pour ces différentes sources de revenu les résultats de l'étude montrent des disparités entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigé par des femmes. A cet effet :

- Plus de la moitié des ménages dirigés par des hommes ont tiré des revenus de la vente de bétails au cours des 12 derniers mois alors que 38,2% des ménages dont le chef est une femme ont des revenus de cette activité ;
- La vente de lait est une source de revenu pour 4,2% des hommes contre 1,8% des femmes ;
- La vente de produits agricoles représente une source de revenu pour 5,3% des ménages dirigés par des hommes contre 7,3% des femmes ;
- Les autres revenus (salaire, transferts, prêts, etc.) sont principalement obtenus par les ménages dirigés par des femmes 63,6% des femmes contre 33,7% des hommes. Ce résultat s'explique par le fait que les femmes chefs de ménages dépendent beaucoup plus des transferts, compte tenu du fait que près de la moitié d'entre elles sont inactives.

Graphique 22 : Proportion de ménages ayant tiré un revenu selon les différentes sources selon le sexe du CM (en %)



7.3.2 L'analyse de l'accès et le contrôle sexospécifique des différentes ressources pastorales

Au regard des résultats de l'étude, les revenus moyen annuel des ménages dirigés par des hommes est de 1 420 000 MRO et celui des ménages dont le chef est une femme est de 640 000 MRO (soit 2,2 fois moins que celui des hommes). L'écart de revenu entre les hommes et les femmes est observé au niveau de toutes les sources. Les revenus des hommes issus de la vente de bétails, de la vente de lait et d'autres revenus est deux fois plus élevé que celui des femmes. Les femmes chefs de ménages ont des revenus moyens annuels tirés de la vente des produits agricoles supérieurs à celui des hommes.

Par ailleurs l'analyse de la structure des revenus suivant le sexe du chef de ménages montre que :

- les ménages dirigés par des hommes trouvent principalement leur revenu de la vente de bétails sur pieds (71,7%). Les revenus tirés de salaire, transfert et autre revenu

représentent 17,1% et la vente de lait et produits agricoles représentent 5% et 6,2% des revenus des ménages des hommes ;

- les ménages des femmes trouvent leur revenu des transferts, salaires, prêts, etc. (37,9%), de la vente de bétails sur pieds (35,9%), de la vente d'produits agricoles (25,6%).

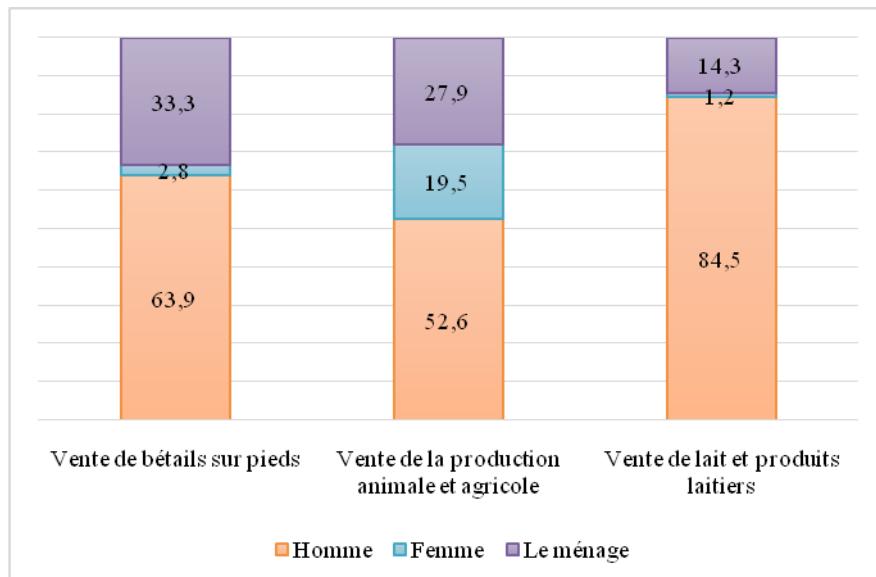
Tableau 35 : Structure et niveau des revenus moyens annuels des ménages selon le sexe du CM (en %)

	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Montant (en MRO)	%	Montant (en MRO)	%	Montant (en MRO)	%
Vente de bétails sur pieds	1 018 684	71,7%	229 909	35,9%	936 185	69,9%
Vente de lait et produits laitiers	71 555	5,0%	4 146	0,6%	64 505	4,8%
Vente de produits agricoles	87 747	6,2%	163 555	25,6%	95 675	7,1%
Autres revenus	242 422	17,1%	242 391	37,9%	242 418	18,1%
Revenu global	1 420 408	100,0%	640 000	100,0%	1 338 783	100,0%

7.3.3 L'analyse de la prise de décision sexospécifique pour les dépenses au sein du ménage des pasteurs et agropasteurs

L'analyse de la prise de décision pour ce qui est des revenus des ménages montre que les hommes sont les principaux preneurs de décision. Cependant pour certaines dépenses, le choix est collectif. En effet, si 63,9% de la vente d'animaux sur pieds revient aux hommes, 33,3% revient aux ménages (décision collective).

Les femmes restent généralement à l'écart des décisions prises concernant la vente des actifs des ménages. Elles sont plus présentes au niveau de la vente de la production animale et agricole (19,5%). Ce résultat s'explique par le fait que la production agricole représente une importante source de revenu des femmes (25,6% des femmes contre 6,2% des hommes).



Conclusion

Cette étude a permis de décrire la situation de référence des revenus des ménages agropastoraux dans les différentes zones d'intervention du projet PRAPS-Mauritanie. Les résultats de l'étude sur les revenus des ménages des pasteurs et agropasteurs ont permis de caractériser les ménages et de déterminer leurs revenus et leurs dépenses.

La catégorisation des éleveurs montre que plus de la moitié des ménages agropasteurs sont des éleveurs moyens (possédant entre 5 et 29 grands ruminants ou entre 30 et 99 petits ruminants). Les gros éleveurs représentent 29,4% des ménages agropasteurs dont 4,6% sont de très grands éleveurs (disposant de plus de 100 grands ruminants ou 500 petits ruminants).

Le revenu des agropasteurs provient essentiellement de la vente de bétail sur pied. Près de 70% des revenus des ménages agropastoraux sont tirés de la vente d'animaux sur pied, 18% des autres sources de revenu (salaires, transfert de migrants, subventions, prêts) et 12% tirés des produits de l'agriculture et de cueillette des produits forestiers non ligneux.

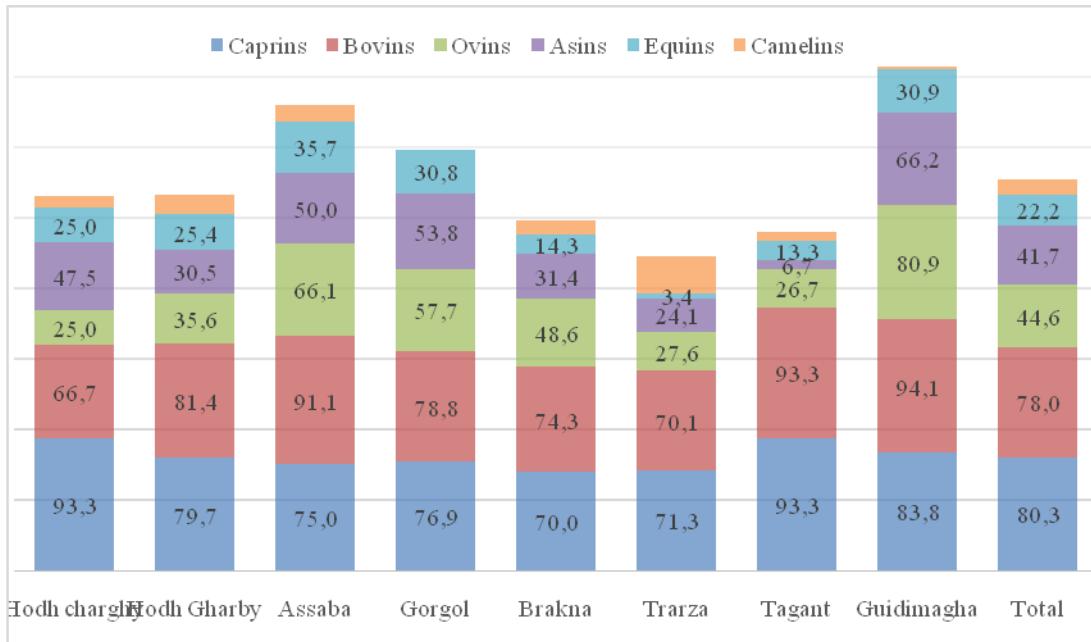
Par ailleurs, suivant la catégorie des éleveurs, les résultats montrent que pour les très gros éleveurs et les gros éleveurs, la vente de bétail sur pied constitue au moins 75% du revenu global généré par leurs activités économiques.

Pour les éleveurs moyens, le bétail constitue 59,98% des revenus et pour les petits éleveurs, les autres revenus sont la source principale pour plus de la moitié (56,04%) de leur gain annuel ; les revenus issus de la vente de bétail sur pied ne concourent qu'au second rang avec une part de (34,51%).

L'analyse de la structure des dépenses totales des ménages montre que l'alimentation représente près de deux tiers des dépenses des ménages.

L'analyse de la prise de décision pour ce qui est des revenus des ménages montre que les hommes sont les principaux preneurs de décision. En effet elles restent généralement à l'écart des décisions prises concernant la vente des actifs des ménages. Elles sont plus présentes au niveau de la vente de la production animale et agricole (19,5%). Ce résultat s'explique par le fait que la production agricole représente une importante source de revenu des femmes (25,6% des femmes contre 6,2% des hommes).

Annexe 1 : Proportion de ménage possédant du bétail par espèces selon la wilaya



Annexe 2 : Composition moyenne du cheptel des ménages par catégories d'éleveurs selon la wilaya

		Très gros éleveurs	Gros éleveurs	Eleveurs moyens	Petits éleveurs	Total
Hodh Charghi	Bovin		36	15	1	13
	Camelin		20	0	-	3
	Caprin		36	23	10	20
	Ovin		76	9	0	16
Hodh Gharbi	Bovin		85	16	1	24
	Camelin		3	1	-	1
	Caprin		12	17	9	14
	Ovin		86	18	2	25
Assaba	Bovin	162	61	28	1	50
	Camelin	-	3	3	-	3
	Caprin	12	41	23	11	28
	Ovin	3	69	28	2	39
Gorgol	Bovin	140	26	49	1	42
	Camelin	-	-	-	-	-
	Caprin	15	65	22	5	24
	Ovin	1	26	17	5	14
Brakna	Bovin	197	60	25	2	44
	Camelin	-	4	2	-	2
	Caprin	2	90	35	13	53
	Ovin	2	49	19	6	29
Trarza	Bovin	68	40	36	3	39

	Camelin	36	9	3	1	8
	Caprin	147	118	40	8	77
	Ovin	22	30	21	-	23
Tagant	Bovin		133	21	3	42
	Camelin		10	-	-	2
	Caprin		55	61	20	57
	Ovin		-	15	-	11
Guidimakha	Bovin	354	118	41	1	67
	Camelin	-	-	0	-	0
	Caprin	70	45	15	7	23
	Ovin	105	97	25	3	41
Total	Bovin	152	60	29	1	37
	Camelin	14	7	1	0	3
	Caprin	69	68	27	9	36
	Ovin	23	57	19	2	25

¶